HAL
open science

La programmation des APSA en EPS à l'école élémentaire dans l'Académie de Lille. Étude de cas dans la circonscription Avion-Méricourt-Sallaumines

Alexandre Cecak

▶ To cite this version:

Alexandre Cecak. La programmation des APSA en EPS à l'école élémentaire dans l'Académie de Lille. Étude de cas dans la circonscription Avion-Méricourt-Sallaumines. Education. 2013. dumas-00869463

HAL Id: dumas-00869463
https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00869463v1

Submitted on 3 Oct 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MASTER 2 SMEEF

Spécialité « PROFESSORAT DES écoles »

DEUXIÈME Année (M2)

Année 2012/2013

La programmation des APSA en EPS à l'école élémentaire dans l'académie de Lille.

Etude de cas dans la circonscription Avion-Méricourt-Sallaumines

NOM ET Prénom DE L'étudiant : CECAK Alexandre

SITE DE FORMATION : IUFM ARRAS

SECTION : SMEEF

Nom et prénom du directeur de mémoire : GROENEN Haimo

Discipline de recherche : Education Physique et Sportive

Direction

365 bis rue Jules Guesde

BP 50458

59658 Villeneuve d'Ascq cedex

Tel : 03 20 79 86 00 Fax: 03 20 79 86 01

Site web: www.lille.iufm.fr

Institut Universitaire de Formation des Maîtres

Ecole interne de l'Université d'Artois

Table des matières

Introduction....……..4

I) Un constat de départ qui mène à une réflexion et à un questionnement
1) Constat de départ……5
2) Questionnement sur la programmation et les choix des enseignants du premier degré en matière de programmation……...6

II) Revue de littérature et définition, problématisation du thème
1) Une revue de littérature basée principalement sur des lectures relatives à l'enseignement secondaire……...8
2) Problématisation du thème pour des choix éclairés…….....10

III) Enoncé d'une problématique et de la démarche d'investigation, mise en œuvre du mémoire à visée professionnelle
1) Explicitation de la problématique ……..12
2) Formulation de la démarche d'investigation future……...13
3) Mise en relation du sujet avec son utilité professionnelle……14

IV) Recueil des données, construction du questionnaire, limites et avancées de ce même recueil
1) Recherche des différentes données ……...16
2) Construction du questionnaire et accès au terrain d'enquête……19
3) Contraintes et limites du recueil de données……..20
4) Point sur le nombre de questionnaires rendus……..22

V) Analyse et interprétation des données
1) Quelles sont les APSA enseignées ?……..23
2) Matériel, installations et contexte socio-culturel entrent-ils en jeu ?.....30
3) Est-ce que des critères pédagogiques entrent en compte ?.....39
4) Les élèves sont-ils pris en compte dans la programmation des enseignants……...41
5) L'âge, et plus particulièrement les années d'enseignement, peut-il être un facteur de programmation ?.....44
6) La formation oriente-t-elle les choix de programmation ?.....47
7) Est-ce qu'une pratique en club peut influencer une programmation en EPS….51
8) Le sexe a-t-il une place en tant que facteur dans les choix de programmation ?.....53

VI) Mise en relation des résultats avec la problématique et avec les études menées dans le secondaire
1) Résultats vis-à-vis de la problématique……58
2) Résultats vis-à-vis des études du secondaire……61

VII) Critique du questionnaire et évolutions qui auraient pu être apportées à l'étude…62

Conclusion……64

Bibliographie…..…….67

Annexe 1 : Questionnaire…….68

Annexe 2 : Trois questionnaires remplis……72

Annexe 3 : Tableau récapitulatif des APSA enseignées……..82

Annexe 4 : Tableau récapitulatif des formations des enseignants……89

Introduction

Pour commencer, mon choix de séminaire s'est porté sur celui d'Éducation Physique et Sportive (EPS). C'était celui qui m'attirait le plus, d'ailleurs je suis allé aux autres séminaires en sachant pertinemment que mon choix se porterait sur celui-ci. Je proviens d'un cursus STAPS - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - et ceci a indéniablement influencé ce choix. Dès le début d'année de la première année du master, j'avais réfléchi à des sujets de mémoire pour différents séminaires et celui où j'avais le plus d'idées était consacré à l'EPS. Je me suis, tout de suite, axé principalement sur un sujet qui tournerait autour des activités physiques sportives et artistiques (APSA). Les différents séminaires du premier semestre ont renforcé mon opinion sur mon choix de l'EPS. Le deuxième semestre m'a permis d'étayer ce choix en trouvant un sujet qui correspond à mes attentes en ce qui concerne le mémoire c'est-à-dire un sujet intéressant à traiter et motivant à travailler sur les années de master 1 et 2. Il était important que mon sujet soit ciblé sur un thème qui puisse m'interroger et où des questions pertinentes seraient traitées afin de rendre un travail de qualité à la fin du master 2. J'ai choisi alors pour thème la programmation des APSA. Plusieurs questions me sont venues à l'esprit sur la manière de procéder à une programmation en EPS, j'y reviendrais en détail dans une partie ultérieure. Cependant, ce sont particulièrement les choix des enseignants d'école élémentaire en lien avec le parcours universitaire, les installations à leur disposition ou leurs pratiques sportives qui m'ont préoccupées. J'ai pu ainsi formuler un sujet qui porte sur l'étude des choix des enseignants d'école élémentaire en matière de programmation des APSA en EPS. Ce sujet a été mûrement réfléchi et est, en l'occurrence pour moi, motivant à exploiter. La première partie comprendra un constat de départ, une réflexion et un questionnement. Ceci dans le but d'introduire mon sujet. La seconde partie sera basée sur la revue de littérature et la problématisation du thème afin de circoncire l'objet de recherche, préciser le sujet et passer en revue ce qui a déjà été écrit sur celui-ci. La troisième partie développera la problématique, la démarche d'investigation et la relation du sujet vis-à-vis du mémoire à visée professionnelle et des attentes par rapport au référentiel de compétences des enseignants. Cette problématique permettra de traiter le sujet d'une manière particulière sous forme de plusieurs questions et d'exprimer une future démarche d'investigation. Dans une quatrième partie, je m'attèlerai à la recherche des données, à la construction du questionnaire et aux limites et avancées de ce recueil de données. La cinquième partie sera consacrée à l'analyse et à l'interprétation des données. Enfin, dans

les deux dernières parties, nous observerons la mise en relation des résultats avec la problématique et avec les études menées dans le secondaire, puis, nous effectuerons la critique du questionnaire.

I) Constat de départ qui mène à une réflexion et à un questionnement

1) Constat de départ

Tout d'abord, les APSA enseignées à l'école primaire sont peu variées de mon point de vue. Lors de différents stages organisés en licence en STAPS et par mes stages avec l'IUFM, j'ai remarqué qu'il y avait des APSA plus enseignées que d'autres. Ce constat s'appuie sur un savoir empirique du fait de mon expérience antérieure. De plus, par mes lectures, j'ai découvert que des personnes ont fait ce constat mais dans l'enseignement secondaire. Je me suis intéressé aux ouvrages de Jeanne BENHAIME-GROSSE (2007) et Yancy DUFOUR (2006) qui ont mené des études sur le sujet de la programmation des APSA en EPS. Ce sont des ouvrages sur lesquels je vais pouvoir m'appuyer pour formuler certaines hypothèses relatives aux choix des enseignants. Ce sont des données sur le secondaire mais il peut être possible de les transposer dans le primaire.

Jeanne BENHAIM-GROSSE (2006) a étudié la programmation des APSA dans l'EPS du second degré. Ce document est un support institutionnel et scientifique commandité par le Ministère de l'Éducation Nationale. Jeanne BENHAIM-GROSSE montre par des données statistiques les différentes influences – disponibilité des installations, goûts des enseignants, besoins des élèves, motivations, compétences des enseignants qui pèsent sur les professeurs d'Education Physique et Sportive sur leur programmation (p.85) et apporte, ensuite, un classement et une différenciation des APSA selon plusieurs catégories.

Yancy DUFOUR (2007) étudie également la programmation des APSA dans l'EPS du second degré avec en point d'orgue un lien avec la motivation. Il a réalisé une enquête auprès de 145 professeurs d'EPS appartenant à 145 établissements différents de la région Nord-Pas-de-Calais. Cette étude a livré quatre facteurs de la programmation qui sont les contraintes - installations, matériel, météorologie - ; les programmes - équilibre des APSA provenant de différentes compétences dans l'année, évaluation de ces APSA - ; les élèves -

âge, motivation, représentations - ; les professeurs - compétences, goûts. De plus, les questionnaires ont permis de mettre en place un classement des APSA les plus présentes au collège, au lycée et au lycée professionnel tels que l'athlétisme, la natation ou le badminton.

2) Questionnement sur la programmation et les choix des enseignants du premier degré en matière de programmation

Pourtant, alors qu'un large éventail d'APSA est prescrit et illustré dans les programmes de 2008 et dans le Bulletin officiel n°1 du 5 janvier 2012, beaucoup de professeurs du primaire se contentent, la plupart du temps, d'APSA dites « de base » telles que l'athlétisme, la natation, le basket ou la gymnastique. De surcroît, les enseignants possèdent avec les manuels scolaires des sources pour enseigner des APSA peu enseignées. Par exemple dans l'ouvrage de Pascal MONIOT et Fabrice REICHERT (2009), nous découvrons les contenus d'apprentissage pour le football gaélique, le kin-ball ou la pétéca. Je me suis posé alors des questions sur les choix faits par les enseignants en matière de programmation des APSA. La programmation que nous définissons par « l'élaboration et la codification de suites d'opérations formant un programme » (Le Nouveau Petit Robert de la langue française, 2010, 2037).

Cependant, les professeurs du primaire - au contraire du secondaire - ne sont généralement pas spécialistes dans la discipline EPS à part s'ils proviennent d'une formation STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) ou s'ils ont une culture sportive construite notamment en relation avec leur pratique en milieu fédéral ou associatif. Ces professeurs sont polyvalents et non spécialistes. L'enseignant d'école primaire est polyvalent car il doit s'adapter au niveau de classe scolaire de la maternelle à l'école élémentaire. Ils enseignent toutes les disciplines par leur formation à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) et par leur formation antérieure en licence, ils se sont spécialisés dans une discipline. Leurs choix dans la programmation des APSA seront différents d'un spécialiste. Selon Maurice PIERON, (1992, 40) la programmation « dépend d'une multitude de facteurs tels que les instructions pédagogiques faisant partie des programmes officiels, le nombre d'heures alloués à l'Education Physique, les conditions matérielles du travail, le type d'évaluation demandé par les autorités pédagogiques ». Cette citation a un caractère ancien et peut être mise en lien avec une autre définition plus ancienne de la programmation qui date de 1980 et qui

énonce « qu'une programmation doit être une structure évolutive qui intègre et ordonne un maximum de données dans une dimension préalablement déterminée et est un lieu de convergence de toutes les préoccupations que le maître, partant des enfants peut avoir à propos de son action dans le domaine de l'éducation physique » (Amicale EPS et Revue EPS, 1980, 351).

De plus, Yancy Dufour (2006, 9) explique « qu'organiser un enseignement et, en particulier, une programmation d'APSA devrait renvoyer à une conception bien définie de l'EPS visée avec notamment des choix didactiques et des mises en œuvre pédagogiques ». Ce propos est récent et permet de contextualiser la programmation contrairement aux deux précédentes définitions qui sont plus anciennes. La période 1993-2006 est qualifiée ainsi par Bernard Gence (2006, 31) dans l'ouvrage de Yancy Dufour « Des programmations aux programmes intégrés ». Avant cela, les débuts pour la programmation se déroulent en 1967 où la commission du 3 mai introduit la notion d'une programmation des APS et dans les années 1980 où les enseignants d'EPS sont réintégrés à l'Education Nationale. Ceci mène à une exigence dans la programmation car l'EPS est ainsi une matière d'enseignement. Comment les enseignants élaborent alors la programmation des activités physiques en EPS ? Quels sont les éléments qui influencent leurs choix dans leurs programmations ? Choisissent-ils une APSA en fonction de sa portée éducative ? Est-ce que leur parcours universitaire, leur ancienneté dans ce métier, les pratiques sportives des enseignants ou le poids du contexte socio-culturel influencent leurs choix? Est-ce que les élèves ont une place prédominante dans la conception de la programmation ? Ces différentes raisons peuvent les mener à une sélection d'APSA qui pourra être plus classiques ou à une ouverture vers des activités plus diversifiées et originales.

Cette première partie m'a permis d'énoncer un constat de départ et de mettre en lien la programmation en relation avec des travaux faits dans l'enseignement secondaire. Au contraire de celui-ci, ce thème n'a jamais été traité dans l'enseignement primaire. Les enquêtes réalisées par le MEN (Ministère de l'Education Nationale) et l'IGEN(Inspection Générale de l'Education Nationale) entre 2004 et 2012 n'apportent pas plus de réponses à ce traitement de la programmation à l'école primaire. J'ai pu alors émettre un questionnement. Ce questionnement est en corrélation avec le thème de mon étude qui est la programmation des APSA. Dans une seconde partie, je vais développer ce thème en le problématisant et en définissant les mots-clés. Cette problématisation permet d'aborder une

question sous différents angles et de mettre en relation les différents termes, pôles du sujet. De plus, j'aborderais les références qui formeront la revue de littérature.

II) Revue de littérature et définitions, problématisation du thème

1) Une revue de littérature basée principalement sur des lectures relatives à l'enseignement secondaire

Au niveau des lectures, je me suis basé, en premier lieu sur l'ouvrage de Jeanne BENHAIM-GROSSE (2007), c'est une lecture qui peut être mise de suite en lien avec mon sujet. Elle part du constat que la programmation d'APSA est souvent peu variée dans l'EPS du second degré. Les recueils de données ont permis d'observer la procédure de programmation des APSA. Les statistiques des choix des activités sportives proposées ont, d'abord, montré que la disponibilité des installations et les goûts des enseignants étaient les principaux facteurs de programmation d'APSA. Ces deux données représentent un pourcentage de 30% de l'ensemble des facteurs de la programmation. Ensuite, ce sont les besoins des élèves, les motivations et les compétences des enseignants qui vont influencer ces derniers. De plus, quatre types d'APSA sont référencés et catégorisés. D'une part, les APSA qui sont le plus souvent pratiquées dites « classiques » telles que l'athlétisme, le badminton, le volley-ball ou le basket-ball. D'autre part, les APSA « discriminantes » telles que la lutte, l'ultimate, le rugby ou le cirque. Après, les APSA dites de « loisirs » - souvent difficiles à proposer par leur coût - telles que le ski alpin, le tennis, le stretching ou le rink-hockey. Enfin, les APSA « d'extérieurs » rares telles que le VTT, l'escalade, le canoë-kayak ou le roller. Cet ouvrage étudie un nombre important de statistiques sur la programmation au collège et au lycée mais porte sur le secondaire tandis que mon sujet est basé sur l'école élémentaire. Elles peuvent me servir de point d'appui, au départ, pour émettre des hypothèses dans les choix des enseignants en ce qui concerne la programmation. De plus, des points communs et des différences pourront être établis entre l'EPS du premier et du second degré. Ces différents pourcentages apportent des pistes de réflexion qui pourront être utiles dans l'éventualité d'une comparaison, par la suite, avec les résultats à l'école élémentaire.

L'ouvrage de Benhaïm-Grosse(2007) peut être mis en relation avec celui de Yancy Dufour (2006). Cet enseignant titulaire à la FSSEP (Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique) de Lille 2 s'attarde également sur la programmation des APSA au

collège et au lycée. Quatre facteurs sont indiqués comme influençant le plus les programmations d'APSA. On remarque que les élèves ne sont pas au centre des préoccupations, qu'ils ne sont pas pris en compte dans la construction des programmations. Il expose les contraintes majeures que sont les installations, la gestion du matériel et les soucis météorologiques dans la programmation des APSA. Pour ce qui est des trois activités les plus enseignées, elles sont très « classiques ». Ce sont des activités que nous retrouvons, souvent, dans l'enseignement secondaire. On retrouve notamment la course de durée, le badminton et la gymnastique. L'auteur conclut que « globalement les élèves vivent à peu près les mêmes APSA tout au long de la scolarité » (2006). Peu de place est accordée à des activités « originales » c'est-à-dire des activités telles que le football gaélique ou l'ultimate.

Ces deux lectures seront en corrélation directe avec mon étude. Elles me donnent un appui scientifique sur des travaux réalisés dans le secondaire. C'est un intérêt non négligeable comme référence pour mon étude. En revanche, elles possèdent des limites du fait qu'elles soient réalisées dans le secondaire et qu'elles ont été réalisées à des dates différentes 2005/2006 et 2007 c'est-à-dire avant la publication des nouveaux programmes en 2008. En ce qui concerne l'école élémentaire, aucune étude n'a été réalisée sur la programmation d'après mes investigations. Les résultats peuvent être très différents car les professeurs d'EPS et professeur des écoles ne vont pas forcément faire les mêmes choix dans leur programmation au regard déjà du fait que l'un soit spécialiste et l'autre polyvalent. Cependant, il sera intéressant de représenter les facteurs des choix des enseignants d'école élémentaire dans leur programmation comparés à ceux des professeurs d'EPS.

En définitive, un large éventail d'APSA est représenté dans les programmes. Dans la compétence une, nous retrouvons les activités athlétiques, les activités aquatiques et nautiques. En ce qui concerne la compétence deux, nous pouvons citer les activités d'escalades, aquatiques et nautiques, de roule et de glisse, d'orientation. Pour ce qui est de la compétence trois, nous retrouvons les jeux de lutte, les jeux de raquette et les jeux sportifs collectifs. La dernière compétence met en avant les activités gymniques et la danse. Ces différentes prescriptions montrent que le nombre d'APSA inclues dans les quatre compétences est assez large. De plus, de nombreux manuels apportent des contenus d'enseignement pour programmer les APSA. Avec l'ouvrage de Pascal MONIOT et Fabrice REICHERT (2009), j'ai trouvé un manuel qui propose des APSA originales

comme beaucoup d'autres peuvent en proposer. Ceux-ci peuvent être utilisés comme support par les enseignants pour leur programmation.

2) Problématisation du thème pour des choix éclairés

Le thème de mon étude repose sur la programmation des APSA. La définition de Wikipédia nous apprend que les APSA « désignent l'ensemble des pratiques physiques notamment enseignées dans le milieu de l'enseignement (école, collège, lycée) ». C'est une expression du domaine de l'éducation amalgamant l'ensemble des pratiques motrices dans lesquelles un sujet réalise des actions motrices de toute sorte (gestes, postures, habiletés). Cette définition bien que prise sur le site Wikipédia donne les contours de la définition des APSA. Nous pouvons mettre en lien cette définition avec celle de Raymond DHELLEMMES (2006) qui définit les APSA de manière plus pédagogique. Il dit que les APSA sont « des pratiques sociales corporelles instituées sportivement, artistiquement qui produisent des œuvres, corps de savoirs propres des pratiques ». De plus, Alain Becker (2006) explicite les APSA en les décrivant comme simultanément but et moyen d'éducation. Ces APSA sont classées selon différentes compétences dans les programmes qui ont été développées précédemment.

Il est possible, ensuite, de définir la programmation en fonction du dictionnaire, ceci a été défini antérieurement telle que « l'élaboration et la codification de suites d'opérations formant un programme » (Le Nouveau Petit Robert de la langue française, 2010, 2037). Mais également selon son versant pédagogique c'est-à-dire une « Distribution d'une matière d'étude en unités élémentaires que l'on organise d'une façon méthodique pour l'enseignement programmé » (Foulquie P., 1971, 384).

Dès 1980, la programmation en EPS est définie comme « une mise en œuvre collective de l'EPS qui se traduit par un essai d'organisation dans le temps (semaine, mois, trimestre, année … scolarité) d'un certain nombre d'objectifs définis en fonction de plusieurs variables (classe, environnement, enseignant …) et concrétisés par des activités choisies et utilisées de manière à atteindre ces objectifs » (Amicale EPS et Revue EPS, 1980, 351).

Aujourd'hui, la programmation est élaborée vis-à-vis des textes officiels en fonction d'une finalité, d'objectifs et de compétences. On trouve dans les textes officiels

du B.O de 2008 que la pratique des activités est organisée « en exploitant les ressources locales » aux cycles des apprentissages fondamentaux et des approfondissements. Les activités physiques sportives et artistiques sont divisées en quatre domaines aux cycles deux et trois. Il y a, premièrement, réaliser une performance - elle sera mesurée au cycle des approfondissements - . Les activités supports de ce domaine sont les activités athlétiques et la natation. Pour ce qui est du deuxième domaine - Adapter ses déplacements à différents types d'environnement -, les activités supports sont des activités d'escalade, aquatiques et nautiques, de roule et glisse, d'orientation. Pour le troisième domaine qui est coopérer ou s'opposer individuellement ou collectivement, nous trouvons des activités de jeux de lutte, de raquettes, jeux de sports collectifs. Le dernier domaine est de concevoir et réaliser des actions à visée expressive, artistique, esthétique. Dans ce domaine, nous retrouvons des activités gymniques et de danse. Grâce à ces quatre domaines, nous voyons que l'enseignant a à sa disposition un large choix dans les activités qu'il pourra mettre en place dans la programmation. Il peut se servir des quatre domaines et des activités qui y sont associées pour proposer des activités peu enseignées au détriment de celles qui sont le plus souvent sollicitées en EPS.

De plus, les programmes donnent des indications sur la manière de programmer des APSA. Par exemple : « Une véritable éducation physique cohérente, complète et équilibrée nécessite une programmation précise des activités. Celle-ci est placée sous la responsabilité de l'équipe de cycle. Pour éviter l'accumulation de séances disparates, quelques principes doivent être respectés."(B.O HS n°1 du 14 février 2002). Le bulletin officiel n°1 du 5 janvier 2012 énonce que « l'acquisition des connaissances et des compétences passe par des temps de pratique structurés, s'appuyant sur plusieurs activités physiques, sportives ou artistiques, en exploitant les ressources locales. Les compétences peuvent être construites sans nécessiter que toutes les activités soient mises en œuvre. »

On retrouve les APSA dans les programmes du cycle des apprentissages fondamentaux puisque « L'éducation physique vise le développement des capacités nécessaires aux conduites motrices. Elle offre une première initiation aux activités physiques, sportives et artistiques ». Pour le cycle des approfondissements, on trouve « L'éducation physique et sportive vise le développement des capacités motrices et la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques ». Ces deux références provenant du B.O HS n°3 du 19 juin 2008
Nous voyons donc par ces extraits des programmes qu'une programmation doit être précise avec des choix selon les programmes et les compétences. D'autres paramètres pourront

également entrer en compte. Ces différents angles de vue permettent de montrer la programmation sous différents aspects.

Cette seconde partie a permis de réaliser une revue de littérature basée principalement sur les ouvrages de Yancy DUFOUR et Jeanne BENHAIM-GROSSE. De plus, une problématisation du thème et des mots-clés ont été formulés dans le but de préciser le sujet et de faire des choix éclairés. Ce travail de problématisation étant fait, il est envisageable de se poser plusieurs questions. Il sera également possible de développer notre démarche de recherche. Et enfin, la question de la visée professionnelle du mémoire sera évoquée en la mettant en relation avec le référentiel de compétences de l'enseignant.

III) Enoncé d'une problématique et de la démarche d'investigation, mise en œuvre du mémoire à visée professionnelle

1) Explicitation de la problématique

Il est possible alors de poser une problématique articulant différentes questions : Quel vont être les choix des enseignants dans la programmation des APSA ? Les élèves sont-ils au cœur des choix des enseignants ? Au regard des programmes, quelles familles d'APSA vont être privilégiées ou quelle classification va être exploitée ? Est-ce que la programmation est influencée par des critères personnels tels que le parcours universitaire, l'âge, la pratique en club et dans quelles mesures ces critères influent-ils ? D'autres paramètres locaux entrent-ils en compte comme le contexte socio-culturel, les installations ou le matériel dans cette programmation ? Ce contexte socio-culturel amènerait-il alors une programmation des APSA se basant sur des critères institutionnels, pédagogiques ou locaux ?

Cette problématique a un intérêt heuristique c'est-à-dire scientifique. Il y a un intérêt professionnel à développer cette problématique. La programmation des APSA est un sujet qui n'a jamais été traité dans l'enseignement primaire. Les choix des professeurs des écoles sur la question de la programmation ne sont donc pas connus scientifiquement.

2) Formulation de la démarche d'investigation future

Pour mener cette étude, mon terrain d'enquête sera basé sur des enseignants d'école élémentaire d'une même circonscription c'est-à-dire celle d'Avion-Méricourt-Sallaumines pour avoir un large inventaire de données. Le but d'une enquête de terrain étant d'aller sur un terrain pour recueillir des données. Ces écoles peuvent être influencées par le contexte sportif des clubs se trouvant proche. Lens étant reconnu pour le football et Liévin pour ces différentes manifestations sportives. Par cela, un contexte socio culturel peut influer sur une programmation. On peut penser qu'il y aurait une incidence de critères locaux dans la programmation. Les enseignants peuvent être influencés par la localisation de l'école, son environnement et proposer des activités telles que le ski de fond, le ski alpin si l'école élémentaire se trouve en montagne ou le football tel qu'à Lens, Lille ou Valenciennes montrant ainsi une programmation en relation avec un contexte socio-culturel. Cependant, ce facteur peut ne pas entrer en compte et il sera intéressant de le voir sur le terrain.

D'abord, la démarche entreprise se fera par recueil de données par questionnaires qui proposeront un éventail de questions. Ceci donnera des données d'ordre quantitatives. Les questionnaires seront construits selon différentes parties. Ils me permettront de composer des tableaux de statistiques référençant les différents contours de mon étude telle que l'influence du parcours universitaire, de l'âge, de leur pratique physique ou non. D'autres variables pourraient entrer en jeu. On pourrait citer les infrastructures qui ne sont pas toujours disponibles, trop lointaines ou non présentes. Le projet EPS de l'école élémentaire peut également influencer la programmation avec certaines activités que voudraient proposer l'équipe pédagogique selon les besoins des enfants, du contexte de l'école. C'est une variable qui serait « collective » au contraire d'une programmation d'activités conçue principalement par l'enseignant sans concertation avec ses collègues qui serait plutôt « individuelle ». Ensuite, les résultats pourront être étudiés, analysés et comparés selon les facteurs qui prédomineront en analyses quantitatives par des pourcentages et des statistiques. Ils retranscriront une représentation des raisons et choix de la part des enseignants d'élémentaire d'une même circonscription dans la programmation des APSA. Les statistiques seront faites à l'échelle de la circonscription mais pourront être également abordées à l'échelle d'une école selon le nombre de questionnaires qui auront été recueillis dans une même école. Le nombre de données est important, il sera essentiel

de pouvoir les analyser au plus vite et de les mettre en lien avec la problématique car le nombre important de questionnaires peut allonger cette analyse.

Après, je pourrais opter pour des entretiens pour cibler différentes programmations de professeurs. Les questionnaires et les entretiens étant définis comme des informations orales. Ces entretiens, décrits par DIDIER DEMAZIERE (2008) comme « la méthode par excellence pour saisir les expériences vécues des membres de telle ou telle collectivité », seront au nombre de trois ou quatre. Ce nombre permettant de se focaliser plus particulièrement sur des enseignants ayant une programmation réfléchie ou moins bien construite. Ces personnes pourront être sélectionnées sur les différents critères institutionnels, contextuels et individuels qui seront ciblés grâce aux questionnaires. Ils pourraient me permettre de revenir plus en détails sur la programmation des APSA et ces techniques de recherche pourraient permettre d'être plus efficaces dans la démarche de recherche. Il serait alors intéressant de s'attarder, par exemple, sur un enseignant qui propose des activités peu enseignées pour comprendre ce qui influence ses choix puis sur un autre enseignant qui base son enseignement en EPS sur les APSA les plus régulièrement enseignées. Ces futurs entretiens ne seront peut-être pas menés au vu du grand nombre de questionnaires distribués. C'est une possibilité à envisager.

3) Mise en relation du sujet avec son utilité professionnelle

Ce mémoire ayant une utilité à visée professionnelle, il est intéressant de se servir du référentiel enseignant des compétences pour développer cette utilité. Pour cela, je vais choisir trois compétences qui pourront être mises directement en relation directe avec mon sujet.

En premier lieu, la compétence 3 - Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale – serait intéressante au niveau du problème de maîtrise disciplinaire. Certains enseignants par leur cursus universitaire n'ont jamais établi de programmation d'APSA et ne connaissent pas de contenus propres à cette discipline avant d'arriver en Master à l'IUFM. On pourrait formuler comme hypothèse qu'ils ne maîtrisent pas les APSA. C'est pour cela que les APSA ne sont peut-être pas assez recherchées ni variées. Il se pourrait qu'ils utilisent certaines activités de références comme la natation, l'athlétisme ou la gymnastique comme support de base à leur programmation. Ceci serait intéressant à observer, il serait possible de mettre en lien le parcours universitaire mais aussi l'âge des professeurs des écoles. En ce qui concerne les enseignants provenant d'une formation

STAPS, il est probable que la discipline soit mieux maîtrisée vis-à-vis des contenus et des APSA. Ceci m'intéresse fortement car d'une part, je proviens d'un parcours STAPS et d'autre part, je pense qu'explorer les programmes plus en détail, c'est-à-dire ne pas choisir simplement des APSA très enseignés et très exploités, peut être bénéfique aux élèves même si des facteurs tels que les installations ou le matériel entreront en compte pour les choisir. Ils pourraient élargir leur culture qui répond bien aux objectifs des programmes et leur éducation sportive.

Puis, il serait possible d'incorporer la compétence 4 – Concevoir et mettre en œuvre son enseignement – au niveau de la cohérence de ce qui est proposé en EPS. On peut émettre l'hypothèse que certains enseignants ont des problèmes de conception dans leur enseignement. Des influences peuvent jouer sur leur programmation telle que le contexte socio-culturel ou les infrastructures. L'enseignant devra s'adapter aux moyens dont il dispose pour concevoir son enseignement. Par exemple, les infrastructures et le matériel vont sûrement agir dans la conception de sa programmation. Il est indéniable que dans certains établissements scolaires ces facteurs ont un rôle important dans les choix d'activités. Les résultats de la recherche auront un intérêt vis-à-vis de la visée professionnelle du mémoire. Je pense que certains enseignants peuvent être freinés dans leur conception dans la programmation par le fait de ne pas pouvoir disposer d'installations ou de matériel approprié. Il est possible que dans un autre contexte environnemental, un enseignant aurait fait d'autres choix. L'étude pourra exprimée cela grâce aux entretiens qui pourront répondre à ces questions. Il sera également possible de classer les différents facteurs car ils vont agir sur la conception de l'enseignement.

Enfin, nous pouvons également solliciter la compétence 10 – Se former et innover – ceci en relation avec la programmation et l'enseignement des professeurs des écoles. Certains enseignants pourraient ne pas proposer certaines APSA car ils ne les connaissent pas. Pourtant, cette compétence mentionne le fait d'innover. Les réponses apportées par l'étude nous permettrons de se poser cette question. Cette compétence peut rejoindre la précédente par le lien entre innover dans son enseignement et le concevoir. En principe, la démarche d'un enseignant est de proposer des situations les plus novatrices et motivantes aux élèves dans le but de favoriser les apprentissages. En innovant, l'enseignant se remet en question et ne s'installe pas dans une monotonie dans son enseignement. Par des formations pédagogiques proposées par un conseiller pédagogique ou par lui-même en faisant des recherches, le professeur des écoles peut alors innover et élargir ses enseignements en EPS.

A titre personnel, je vais tenter d'éclairer les choix des enseignants en école élémentaire en matière de programmation. Pour cela, je me suis attelé à distribuer des questionnaires. Par les réponses aux questionnaires, je vais pouvoir analyser des facteurs qui entrent en compte dans la programmation en EPS et observer ces mêmes facteurs en fonction des écoles, des villes de la circonscription et de la circonscription en elle-même.

Cette dernière partie a permis de mettre en place une problématique, puis, une méthode de recherche basée sur des entretiens et des questionnaires. Ceci dans le but, ensuite, d'interpréter les données obtenues. Le sujet a été mis, après, en relation avec le référentiel de compétences enseignant. Pour en finir, c'est un sujet que je trouve intéressant à traiter dans le cadre de ma formation car la programmation est un élément important dans l'enseignement de l'EPS. En outre, ce sujet n'a jamais été encore développé à l'école élémentaire, il correspond à la visée professionnelle du mémoire et il pourrait être utile à certains enseignants dans leur réflexion sur la programmation des APSA en EPS. Cette étude mérite d'être réalisée par le fait qu'elle recouvre un caractère nouveau. Elle a un intérêt vis-à-vis du registre scientifique. Enfin, cette étude est faisable dans le cadre du master professeur des écoles par les différents stages au cours de la future deuxième année et des recherches qui seront menées dans la circonscription d'observation.

IV) Recueil de données, construction du questionnaire, limites et avancées de ce même recueil

1) Recherche des différentes données

Pour répondre à la problématique, il était nécessaire de mettre en relation différentes données susceptibles d'y répondre. J'ai réalisé une liste de différentes données à incorporer dans un questionnaire. Après les avoir établies, j'ai voulu construire quatre parties qui comprendraient ces données. A partir de cela, je me suis basé sur des parties avec des critères individuels, contextuels, institutionnels et pédagogiques. Ceux-ci représentant différentes échelles pour répondre à la question de la programmation.

Dans les critères individuels, je me suis appuyé principalement sur la formation des enseignants et leurs pratiques physiques. Premièrement, il m'est utile de savoir dans quel

cycle les professeurs des écoles enseignent. Ceci permettra de faire un état des lieux des APSA enseignées selon les cycles. A partir des statistiques faites sur l'ensemble des questionnaires, il sera également plausible de différencier les deux cycles sur les différentes influences de programmation. Après, les années d'enseignement peuvent entrer en compte avec une programmation qui peut être moins diversifiée et recherchée selon l'âge c'est-à-dire que chaque année ce sont les mêmes APSA qui sont enseignées et il n'y a pas de nouveauté ou de recherche de nouvelles APSA. Cela est une hypothèse comme pour la plupart des autres données, le questionnaire permettra de mieux comprendre ces choix de programmation. De plus, pour le parcours universitaire, il faudra tenir compte des formations initiales et continues car il est envisageable que certains enseignants aient eu des formations officielles mais aussi officieuses. Après, il est intéressant de savoir si les enseignants possèdent un master ou non ce qui laisserait penser qu'ils sont nouveaux dans le métier ou ont actualisé leur formation. Une question suivante portera sur le fait de savoir si la formation de ces enseignants influence leurs choix. On peut penser que le fait de venir d'une Licence STAPS peut être un critère de programmation de certaines APSA. Pendant leur formation, ces personnes ont pu être confrontées à un important échantillon d'APSA. Cette expérience accumulée peut leur permettre d'en programmer certaines, il sera intéressant de le vérifier par les réponses à cette question. Il est utile aussi de connaître quelles sont les APSA qui sont enseignées. Les réponses permettront de faire des pourcentages sur ces APSA. On peut penser que certaines activités seront plus souvent pratiquées que d'autres telles que la natation ou l'athlétisme. Ce sont souvent des APSA importantes dans la programmation en EPS. C'est pour cela qu'une pratique en club, dans un club de handball par exemple, peut avoir des conséquences sur une programmation par le fait que ces personnes ont un vécu sportif. Il en est de même pour le fait d'être un passionné de sport qui peut être un facteur de programmation. Il est important aussi de citer le genre de la personne car selon que l'enseignant soit un homme ou une femme, il peut avoir différentes sensibilités sur certaines APSA à dominante plus féminines comme la danse ou plus masculines comme le rugby ou le football. Cependant, il est vraisemblable que pour certains enseignants, cela n'entre pas en compte dans leurs choix d'APSA. Ceci n'étant qu'une hypothèse, il sera intéressant de le vérifier par les réponses au questionnaire.

En ce qui concerne les critères contextuels, j'y ai regroupé des données telles que le contexte de l'établissement, le profil des élèves, les installations, le matériel et le contexte

socio-culturel par le fait que les établissements se localisent près d'une ville comme LENS avec son club de football. Ces données suscitent un intérêt par le fait que le contexte de l'établissement c'est-à-dire sa situation géographique et sa composition sociale peuvent avoir une influence sur les choix de programmation des APSA. Selon la composition sociale d'une école, certaines APSA peuvent être enseignées par le fait qu'elles remplissent différents objectifs comme, par exemple, certains sports de combat avec la notion de respect et de valeurs qui sont importantes (le judo,...). Ceci peut être mis en lien avec le profil des élèves qui peut entrer en compte dans les choix des enseignants dans leur future programmation. En fonction du comportement des élèves, certains professeurs des écoles peuvent privilégier certaines APSA avec la notion de coopération, d'entraide ou de respect. De plus, les installations et le matériel peuvent être des facteurs d'une programmation d'une APSA ou d'une autre. Par exemple, si certaines installations ne sont pas disponibles, des enseignants peuvent être bloqués dans leur choix d'APSA. Ou au contraire, certaines installations sont à leur disposition mais ils ne les utilisent peut-être pas. S'ils avaient un large choix d'installations ou un meilleur équipement, ces enseignants pourraient proposer éventuellement des APSA plus originales avec des activités moins communes. Il est alors intriguant de demander à chaque enseignant quelles seraient les APSA qu'ils aimeraient proposer s'ils avaient plus de moyens à leur disposition en ce qui concerne le matériel et les installations. Certains enseignants sont, peut-être, bloqués par le manque de moyen pour proposer des APSA moins enseignées telles que la course d'orientation, la pétéca ou le kin-ball. Il serait fructueux également de savoir si le contexte socio-culturel influence les pratiques d'activités. Par exemple, avec le Racing club de Lens pour le football ou un sport dominant dans la ville avec de nombreuses manifestations sportives. Cela reste à voir car ce ne sont que des hypothèses. Les réponses aux questions permettront d'éluder ces hypothèses.

Dans les critères institutionnels, j'ai intégré le fait de savoir si le projet EPS influait sur les choix des APSA, si les programmes avaient une grande importance pour les enseignants en matière de programmation et le type de familles qu'ils privilégiaient, s'ils tenaient compte de conseils provenant du conseiller pédagogique ou de l'inspecteur pour programmer certaines APSA au lieu d'autres. Cependant, il est possible qu'il n'y ait pas de projet d'EPS rédigé. Les réponses aux questionnaires renseigneront sur la programmation des APSA et les choix qui seront faits selon telles ou telles APSA. On pourrait voir certaines APSA privilégiées vis-à-vis des objectifs contenus dans ces deux projets. Puis, les

programmes sont des données à ne pas négliger car ils énoncent un large cercle d'APSA selon les quatre différentes compétences et fixent un cadre normatif en lien avec les prescriptions nationales. Certains enseignants peuvent avantager certaines familles d'APSA plutôt que d'autres tout en respectant le fait de proposer des activités des quatre compétences. Cela est encore une hypothèse comme pour la plupart des autres données, le questionnaire permettra de mieux comprendre ces choix de programmation et les futurs entretiens y répondront également. Enfin, au niveau de la circonscription, certains conseillers pédagogiques ou inspecteurs peuvent soumettre certaines APSA car elles peuvent développer des objectifs tels que le respect, la coopération. De plus, comme le conseiller pédagogique est spécialisé dans l'EPS, il peut proposer certaines animations pour développer des APSA. Ceci peut être intéressant pour l'enseignant et par là, faire évoluer leurs pratiques.

Pour ce qui est des critères pédagogiques, j'ai voulu visualiser si la programmation des APSA se faisait en concertation avec l'équipe pédagogique, si elle se fait en fonction des cycles, si la programmation est réalisée exclusivement par l'enseignant et par ce biais de comprendre les facteurs qui influencent ces choix. Pour expliquer ces choix, il serait intéressant de savoir si la programmation se fait en concertation avec l'équipe pédagogique, s'ils sélectionnent eux-mêmes un échantillon d'APSA ou également de savoir si cette programmation a des liens inter-cycles et intra-cycles entre les différents enseignants qui composent ces cycles. Puis, si la programmation découle de choix plus personnels. Certains enseignants préfèrent peut-être se baser sur une programmation qui leur est propre et sur des APSA qui éveillent en eux un plus grand intérêt. Ou au contraire, ils privilégient peut-être le fait de travailler par binôme ou en équipe.

2) <u>Construction du questionnaire et accès au terrain d'enquête</u>

Pour établir ce questionnaire, je me suis donc appuyé sur différents types de critères pour former quatre parties : des critères individuels, contextuels, institutionnels et pédagogiques. J'ai formulé vingt-trois questions qui comprennent les données évoquées dans la sous-partie précédente.

Les questions sont pour la plupart ouvertes (fermées en ce qui concerne le genre, l'âge). Les questions ouvertes permettront aux enseignants de développer leurs réponses tandis que les réponses fermées ont un traitement plus facile. Ces questionnaires ont été distribués dans une circonscription. La circonscription choisie est celle d'AVION-

MERICOURT-SALLAUMINES. Seize écoles figurent dans cette circonscription en élémentaire. La commune d'Avion regroupe sept écoles, celle de Méricourt cinq écoles et celle de Sallaumines quatre écoles. Cette circonscription est intéressante du fait de sa situation géographique en étant proche des villes de LENS et de LIEVIN qui sont deux villes sportives. Elles comptent de nombreuses écoles évoluant dans des contextes différents ce qui peut avoir une grande importance dans la programmation par les quatre critères présentés dans le questionnaire. Il est possible que cela puisse jouer un rôle, par exemple, dans les critères contextuels avec les installations et le matériel. De plus, il y a quatre écoles RASED (Réseau d'Aide Spécialisés aux Elèves en Difficultés) sur les seize écoles que compte la circonscription. On en trouve deux à Sallaumines, une à Méricourt et une à Avion.

Pour entrer dans les différentes écoles, j'ai pu compter sur l'aide d'une directrice d'école sur la commune d'Avion. Cette personne a pu me mettre en relation avec le conseiller pédagogique de la circonscription qui est spécialisé en EPS qui a prévenu les directeurs d'école de la circonscription. C'est une porte d'entrée qui m'a permis d'être mis en relation directe avec les différent(e)s directeurs ou directrices. J'ai pu alors contacter chaque directeur ou directrice dans l'optique de distribuer les questionnaires. Je me suis rendu dans chaque école pour les rencontrer afin d'expliquer mon étude et ma démarche. Les questionnaires ont été remis en mains propres c'est-à-dire directement aux directeurs pour qu'ils les distribuent, par la suite, aux enseignants. Il aurait été plus avantageux d'envoyer les questionnaires par mail mais j'ai privilégié l'option de les distribuer en mains propres. Ceci dans le but d'avoir le plus de réponses possibles aux questionnaires. Les questionnaires par mail auraient pu créer une barrière que je trouvais préférable d'éviter. De plus, les directeurs, par ce biais, ont pu se rendre compte de mon investissement et de la volonté de recueillir le plus de questionnaires possibles.

3) <u>Contraintes et limites</u>

Les principales contraintes reposent sur la distribution des questionnaires. Tout d'abord, il y a la prise de contact avec les directeurs qui n'est jamais évidente. Ceci a pris du temps car il a fallu appeler un par un chaque directeur. Cependant, l'appui d'une directrice de la circonscription a amené plus de facilités dans la démarche. Il a été assez facile de rencontrer les directeurs de la commune d'Avion qui ont été mis au courant de ma démarche grâce à cette directrice d'école. Par contre, pour les directeurs de Méricourt et de

Sallaumines, il a fallu bien expliquer à certains ma démarche tout en leur apportant des garanties sur la confidentialité des questionnaires. Il a fallu une dizaine de jours pour avoir des rendez-vous avec chaque directeur ou directrice. Après avoir passé ces obstacles, tous ont été très réceptifs à mon étude et ont distribué à l'ensemble de leurs enseignants les questionnaires.

Ensuite, le fait de rencontrer chaque directeur prend un temps considérable car il faut jongler avec leurs possibilités. Certains ont plus de décharges que d'autres en fonction du nombre de classes dans l'école ce qui amène des possibilités plus élargies. Pour d'autres, il n'est envisageable que de les rencontrer qu'à certains moments précis, une matinée par exemple. Il faut mettre en place un planning bien organisé afin d'être le plus efficace possible et ne pas faire des allers-retours sans cesse entre des écoles de villes différentes. De plus, il n'y a pas seulement la distribution des questionnaires qui n'est pas évidente mais il y a aussi la récupération de ces mêmes questionnaires. Certains directeurs ont été rapides à récupérer les questionnaires tandis que d'autres prennent plus de temps. Ceci n'est pas de leur fait car ils peuvent avoir, à ce moment précis, beaucoup de travail ou des obligations extra-professionnelles mais cela allonge la durée de récupération et prolonge ce recueil de données sur plusieurs semaines. Il faut aussi relancer des directeurs car certains peuvent avoir oublié de récupérer les questionnaires auprès des enseignants ce qui a pu être le cas dans l'étude.

Après, on peut noter que certains directeurs apportent un intérêt plus important à l'étude que d'autres en prenant le temps de me recevoir plus longuement pour évoquer les différentes parties de mon questionnaire. Certains d'entre eux assurent, de suite, que les enseignants répondront favorablement pendant que d'autres n'en sont pas si surs. Des directeurs ont une sensibilité plus particulière pour cette étude avec par exemple, un directeur de Sallaumines et un directeur de Méricourt qui proviennent d'un parcours STAPS et qui ont une bonne connaissance du sujet. Pour d'autres, la programmation des APSA est un sujet plus délicat. Une autre contrainte qui rejoint cela est les réponses des enseignants. Le nombre de questionnaires distribué est supérieur à cent. Il est exactement au nombre de cent vingt-neuf. Le taux de réponse peut être important mais, toutefois, cela est rendu possible que par la coopération des enseignants.

Une autre contrainte conséquente est le temps futur d'analyse des questionnaires. Le questionnaire est composée de 23 questions ce qui laisse supposer de nombreuses

informations à recueillir. Cela corrélé au nombre de questionnaires donne un imposant travail d'analyses et de statistiques. Il est également possible de réaliser des statistiques en contextualisant les villes, les écoles et les cycles par rapport aux statistiques globales. C'est un travail très méticuleux. Il ne faut pas se tromper pour ne pas fausser l'étude et bien s'organiser.

En ce qui concerne le genre des enseignants qui ont répondu aux questionnaires, je pensais qu'en demandant leur nom et prénom au début du questionnaire, cela m'aurait permis de faire ces statistiques. Pourtant, des enseignants n'ont pas mis leur nom.

4) Point sur le nombre de questionnaires rendus

130 questionnaires ont été distribués. J'ai pu récupérer 74 questionnaires ce qui fait un pourcentage d'environ 57% de réponses. C'est un échantillon intéressant à explorer.

Je me suis organisé en établissant des tableaux statistiques. Celui-ci rend compte des questionnaires distribués et rendus.

Villes	Ecoles	Questionnaires distribués	Questionnaires remplis
Avion	Aragon Triolet	12	11
	Cachin	5	2
	Cadras	9	2
	J. Curie	9	7
	Desnos Casanova	9	5
	Wallon	8	5
	Mandela Rolland	8	7
Total Avion		60	39
Méricourt	Curie	8	5
	Mandela	7	5
	Mermoz	9	6
	Pasteur	9	3
	Saint Exupéry	5	4
Total Méricourt		38	23
Sallaumines	Barbusse	6	
	Basly	7	7
	Jaurès	12	2
	Zola	7	3
Total Sallaumines		32	12
Totaux		130	74

Par ce tableau récapitulatif, nous pouvons nous rendre compte des questionnaires rendus par écoles et par villes. Sur la ville d'Avion qui compte 60 enseignants en élémentaire, 39 questionnaires ont été retournés ce qui équivaut à un pourcentage d'environ 65%. C'est un pourcentage très intéressant de réponses. Il en est de même pour la ville de Méricourt avec 23 questionnaires rendus pour 38 enseignants. Cela donne un pourcentage d'environ 61% de réponses. On peut noter que dans ces deux villes, certaines écoles ont rendu beaucoup plus de questionnaires que dans d'autres. Les écoles Aragon Triolet, Juliot Curie, Mandela Rolland ont de forts taux de réponses. Pour ce qui est de Sallaumines, 12 questionnaires ont été rendus sur 31 ce qui équivaut à 38% de réponses. Dans cette ville, il y a la seule école, BARBUSSE, où je n'ai pas e récupéré de questionnaires. On peut constater que l'école Basly a un pourcentage de 100% de réponses ce qui est contraire aux deux autres écoles qui ont un faible taux de réponses.

J'ai évoqué la question du sexe des enseignants. Sur les 74 réponses, il y en a 11 où je n'ai pas eu de données. Cela concerne cinq écoles. Trois écoles à Avion, une à Méricourt et une à Sallaumines. On peut distinguer, de suite, une forte majorité de réponses féminines avec 51 questionnaires pour les femmes et 12 chez les hommes.

Au niveau des attentes vis-à-vis des questionnaires, je suis assez content du nombre de questionnaires complétés. J'espérais, au départ, en récupérer entre 70 et 80 et j'ai atteint cet objectif. De plus, avoir un grand nombre de questionnaires permet d'avoir un échantillon plus représentatif de données. L'analyse des questionnaires a pris un temps considérable c'est-à-dire plusieurs jours. J'ai pu constituer de nombreux tableaux de réponses et de pourcentage J'ai pu également prendre conscience que certaines questions étaient peut-être mal posées, mal formulées ou n'entraient pas assez dans les détails.

V) Analyse et interprétation des données

1) Quelles sont les APSA enseignées

Les professeurs des écoles font certains choix dans leur programmation. J'entends par cela qu'ils sont sujet à des facteurs qui entrent en compte pour proposer certaines de ces activités. Nous pouvons citer le matériel ou les installations. Certaines APSA sont alors plus programmées que d'autres. Dans une des questions du questionnaire, je me posais la

question de savoir «quelles APSA étaient enseignées par les professeurs de la circonscription Avion-Méricourt-Sallaumines ? ». Etant donné que 74 enseignants ont répondu à cette question, le nombre d'APSA citées devait être assez large. 24 APSA ont été énumérées sur l'ensemble des 74 enseignants de la circonscription ayant répondu aux questionnaires.

Les APSA citées sont la natation, l'athlétisme, le cyclo, le handball, le football, l'expression corporelle, acrosport, jeux et sports collectifs, lutte, gymnastique, badminton, hockey, rugby, course d'orientation, jeux d'opposition, basket, roller, kin-ball, tennis, thèque, jeux de raquette, ultimate, pétéca, cirque. Nous retrouvons certaines APSA plus originales comme le roller, le kin-ball, l'ultimate, la pétéca, la thèque et également les APSA dites de base telle que la gymnastique, la natation et l'athlétisme. Il était intéressant alors de repérer quelles APSA sont les plus programmées. On pouvait alors se demander si les APSA dites de base seraient les plus représentées.

Un tableau de ces différentes données a été réalisé. Avec le nombre d'APSA proposé, il n'était pas possible de le retrouver dans le corps du mémoire avec le détail intégral par école et par commune des APSA programmées. Ce tableau-ci se trouve en annexe. J'ai alors réalisé un tableau plus simpliste pour classer les APSA par le degré de programmation de la plus importante à la moins importante.

Nous pouvons voir ce tableau ci-après.

Classement des APSA enseignées	APSA
1	Athlétisme
2	Natation
3	Expression Corporelle
4	Jeux et sports collectifs
5	Gymnastique
6	Handball
7	Lutte, Hockey
9	Acrosport, Badminton
11	Cyclo, Course d'orientation
13	Jeux d'opposition

14	Rugby
15	Football
16	Basket, Thèque, Ultimate
19	Roller, Jeux de raquette
21	Petecca, Kin-ball, Tennis, Cirque

Au niveau des statistiques de ce tableau, nous retrouvons, en première position, l'athlétisme comme l'APSA la plus programmée. Elle est enseignée par 61 enseignants sur 74. Cela représente un pourcentage de 82.43% sur l'ensemble des professeurs. Les pourcentages des différentes APSA sont retranscrits dans le tableau récapitulatif des APSA enseignées en annexe 3. Ce pourcentage est imposant. L'athlétisme est considéré comme une APSA de base et cette statistique le prouve par son grand pourcentage.

De plus, la deuxième APSA la plus enseignée entre, également, en lien avec ceci. C'est la natation qui est aussi nommée telle qu'une APSA dite de base. Cette activité est programmée par 52 enseignants ce qui représente un pourcentage de 70.27% sur l'ensemble des enseignants. Ce pourcentage est en corrélation avec le pourcentage de celui de l'athlétisme, il est important. Par ces deux pourcentages, nous nous rendons compte que ces deux APSA sont très présentes ce qui se vérifie par le fait que dans chaque école au moins un enseignant programme ces deux pratiques.

Après, pour les troisièmes, quatrièmes et cinquièmes citées, les statistiques sont très proches. La troisième APSA la plus enseignée, selon les statistiques, est l'expression corporelle qui est planifiée par 36 enseignants. Elle est suivie de près par les jeux et sports collectifs et la gymnastique qui sont enseignées par 35 et 34 professeurs des écoles. Ces trois résultats représentent 48.65%, 47.30% et 45.95% du total des enseignants interrogés. C'est à peu près un enseignant sur deux qui les programment.

De plus, nous pouvons noter que ces APSA appartiennent à différentes types de compétences des programmes. La compétence une est de réaliser une performance mesurée qui est symbolisée par l'athlétisme. La compétence deux est d'adapter ses déplacements à différents types d'environnement ce qui correspond à la natation (bien qu'il est possible de retrouver cette activité également dans la première compétence). La compétence trois est de coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement où les jeux et sports collectifs

figurent. Enfin, la compétence quatre est de concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique et esthétique. Cette compétence est symbolisée par l'expression corporelle et la gymnastique. Sachant qu'il faut une programmation homogène avec des APSA de chaque compétence, nous nous rendons compte que cela est respecté.

Après s'être intéressé aux APSA les plus enseignées, il est aussi enrichissant d'en faire de même avec celles les moins programmées.

Dans ces APSA, nous pouvons retrouver des activités plutôt originales. Cela est le cas si nous regardons les pratiques enseignées par un seul enseignant où nous retrouvons la pétéca, le cirque, le kin-ball et le tennis. Ces APSA représentent un pourcentage de 1.35% sur l'ensemble total des enseignants ce qui est peu.

Il en est de même pour le roller qui est enseigné par deux enseignants de la même école ce qui équivaut à 2.7% de l'ensemble total des professeurs et de la thèque ou de l'ultimate qui sont programmés par trois enseignants ce qui correspond à un pourcentage de 4.05% du total des enseignants. Pour l'ultimate, nous pouvons voir que deux personnes d'une même école la programment ce qui pourrait préciser que la programmation a été réfléchie à plusieurs tout comme le roller précédemment.

Ensuite, il est intéressant de regrouper les activités physiques sportives et artistiques selon des domaines d'activités. Par ceci, nous pourrons analyser quels domaines d'activités sont les plus privilégiés et quel sont ceux qui sont les moins programmés.

J'ai, de cette façon, construit neuf groupes d'activités sui sont les activités de coopération et d'opposition : sports collectifs ; activités athlétiques ; activités aquatiques ; activités gymniques ; activité d'opposition duelle : sports de raquette ; activités physiques artistiques ; activités physiques de combat ; activités physiques de pleine nature ; activités de roule et de glisse. Pour certains de ces domaines, nous y trouvons plusieurs activités contrairement à d'autres qui ne regroupent qu'une activité.

Les activités de coopération et d'opposition : sports collectifs sont composés de neuf activités. Il y a le football, le handball, le hockey, le rugby, le basket, le kin-ball, le basket-ball, l'ultimate, la pétéca et les jeux et sports collectifs. C'est un domaine assez important où nous retrouvons de nombreuses activités. Pour les activités d'opposition duelle : sports de raquette, j'y ai regroupé le badminton, le tennis, la thèque et les jeux de raquette. Ce domaine concerne plusieurs activités tout comme le domaine activités physiques artistiques

avec l'expression corporelle, l'acrosport et le cirque. Ensuite, le domaine activités physiques de combat est composé des activités de lutte et des jeux d'opposition. Le domaine d'activités de roule et de glisse est, pour sa part, composé du cyclo et du roller. Dans les activités athlétiques, nous retrouvons simplement l'athlétisme. Il en est de même pour les domaines activités aquatiques avec la natation et les activités gymniques avec la gymnastique.

Après avoir fait cet état des lieux des différents domaines, il est temps d'observer les résultats. Le tableau ci-dessous rapporte les pourcentages des différents domaines d'activités. Il est à noter que si nous additionnons les différents pourcentages. Ceux-ci ne sont pas égaux à 100. Ce nombre s'explique par le fait qu'il y ait plus d'APSA enseignées que d'enseignants.

Activités de coopération et d'opposition : sports collectifs	150 %
Activités athlétiques	82.43 %
Activités aquatiques	70.27 %
Activités physiques artistiques	64.87 %
Activités physiques de combat	50 %
Activités gymniques	45.95 %
Activités d'opposition duelle : sports de raquette	28.38 %
Activités de pleine nature	18.92 %
Activités de roule et de glisse	16.22 %

En visualisant les résultats, nous voyons que les activités de coopération et d'opposition : sports collectifs règnent vis à des autres domaines car c'est le seul domaine dépassant les 100% de réponses totales des enseignants. Le pourcentage est de 150%. Ce nombre pouvait dépasser les 100 % étant donné que plusieurs activités de ce domaine peuvent être programmées par les enseignants. Dans ces cas-là, le nombre d'APSA est alors supérieur à celui des enseignants ce qui explique ce résultat supérieur à 100%. Nous pouvons donc voir que ce domaine est très représenté et que les enseignants de la circonscription proposent, presque, deux activités de ce domaine sur l'année. Certains enseignants programment de nombreuses activités de ce domaine et d'autres un peu moins. Les sports

collectifs peuvent incarner certaines valeurs dont l'esprit d'équipe ou la coopération que des enseignants apprécient. Ceci n'est qu'une hypothèse. Ces valeurs, développées par ces activités, peuvent être importantes pour certains enseignants d'écoles qui les privilégient vis-à-vis d'autres. Ensuite, nous retrouvons des activités qui sont programmées par presque 3 enseignants sur 4. Nous y retrouvons les activités athlétiques et les activités aquatiques avec un pourcentage de 82,43% et de 70,27% du total des réponses des enseignants. Ces domaines sont composés des APSA dites de base, il est alors normal que leur pourcentage soit imposant.

Puis, nous retrouvons, après, le domaine d'activités physiques et artistiques qui s'approche du pourcentage des activités aquatiques avec un pourcentage de 64,87%. Pour ce domaine, nous voyons qu'un peu plus de trois enseignants sur cinq programment ces activités. Comme les deux précédents domaines, le pourcentage de ce domaine est important.

Il est à signaler, d'ailleurs, que ces 4 domaines d'activités représentent les 4 compétences des programmes. Cependant, on remarque des différences entre la programmation de chaque domaine avec des compétences plus représentées. Ceci sera étudié après avoir observé les domaines d'activités moins programmés. Les trois derniers domaines d'activités sont dans l'ordre les activités d'opposition duelle : sports de raquette, les activités de pleine nature et les activités de roule et de glisse. Le domaine d'opposition duelle : sports de raquette recueille un pourcentage de 28,38% des réponses ce qui correspond à un peu moins d'un enseignant sur trois qui les programment. Les activités de pleine nature et de roule et de glisse ont des pourcentages proches. Ils recueillent 18.92% et 16.22% de réponses totales des enseignants. Pour ces trois domaines d'activités, nous pouvons noter que ceux-ci font appel soit à du matériel, soit à des installations ou à des environnements opportuns. Le fait qu'il soit si peu programmé est peut-être le fait que d'autres facteurs tels que le matériel ou les installations entrent en compte pour les enseigner.

Si nous regroupons les différents domaines d'activité, nous pouvons comparer les activités des compétences les plus proposées. Le tableau ci-après nous montre cela. Contrairement au tableau précédant, les résultats de celui-ci additionné sont égaux à 100 car c'est un pourcentage sur le nombre d'APSA programmées.

Compétence 1 : Réaliser une performance mesurée (activités athlétiques)	15,64 %
Compétence 2 : Adapter ses déplacements à différents types d'environnement (activités aquatiques, activités de roule et de glisse, activités de pleine nature)	20 %
Compétence 3 : Coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement (activités de coopération et d'opposition sports collectifs, activités physiques de combat, activités d'opposition duelle sports de raquette)	43,33 %
Compétence 4 : Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique et esthétique (activités physiques artistiques, activités gymniques)	21,03 %

La compétence la plus proposée est la 3 avec coopérer ou s'opposer individuellement et complétement. Elle recueille 43,33%. Cela veut dire que la moitié des fois, c'est la compétence 3 qui est choisie. Ce choix peut s'expliquer par d'autres facteurs qui peuvent entrer en compte. Il est peut-être plus aisé de la programmer vis-à-vis du matériel, des installations ou des connaissances des enseignants.

Successivement, nous voyons que deux compétences sont très proches avec un pourcentage de 21,03% et 20% sur l'ensemble total des APSA citées. Ce sont les compétences 4 et 2. Cependant, par leur pourcentage, nous nous apercevons qu'elles sont deux fois moins citées que la troisième compétence.

Enfin, la dernière des compétences est la compétence 1 qui recueille 15,64% des citations. Il est à noter, toutefois, que l'activité aquatique peut intégrer cette compétence. De plus, l'athlétisme propose, il est vrai, de nombreuses façons de la pratiquer (course de fond, sprint, haies, saut en longueur) mais elle est la seule activité de cette compétence si la natation n'est prise en compte que dans la compétence 2. Il reste qu'elle est la moins citée des quatre compétences.

Comme nous avons pu le voir, certaines activités sont plus programmées. Des domaines d'activités sont privilégiés vis-à-vis de certains autres. Ce constat est me même pour les différentes compétences. Il serait enrichissant de regarder si des facteurs éventuels entrent en compte dans la programmation des activités peu programmées. On pourrait peut-être

penser qu'un enseignant ayant une formation STAPS puisse proposer ces activités par le fait qu'il ait vécu de nombreuses pratiques lors de sa formation. D'après les questionnaires, ceci n'est pas le cas. Par exemple, les deux professeurs d'écoles qui programment l'ultimate à l'école Mermoz de Méricourt ont passé une licence biologie-géologie et pluridisciplinaire. Par contre, le troisième enseignant qui programme l'ultimate de l'école Pasteur de Méricourt a une formation STAPS. On constate également que c'est le seul enseignant qui programme la pétéca. Il est possible alors que le facteur de la formation entre en compte dans la programmation comme le prouve cette enseignante. Ce n'est pas toujours le cas comme le montre la seule enseignante qui fait pratiquer le kin-ball qui a fait une licence d'histoire mais pour certains comme l'enseignante qui a fait STAPS, il se peut que ce facteur entre en jeu.

Certaines activités peuvent ne pas être programmées par le fait des que des critères autres que la programmation entrent en jeu. On pourrait penser dans ce cas-là au matériel et aux installations.

2) Matériel, installations et contexte socio culturel entrent-ils en jeu ?

Précédemment, nous avons vu les APSA qui étaient les plus enseignées par les 74 enseignants ayant répondu au questionnaire Dans la problématique, je me posais la question de savoir si des paramètres locaux tels que le contexte socio-culturel, le matériel et les installations entraient en compte dans la programmation des professeurs des écoles. Sur l'ensemble des enseignants, c'est-à-dire 74 enseignants, nous pouvons nous rendre compte que l'intégralité pense que le matériel influe sur leur programmation. Ils ont répondu tous positivement dans chaque école et ville de la circonscription à la question : « Pensez-vous que votre programmation dépend du matériel disponible ? ». Cette question était fermée avec pour réponse oui ou non. Par ce résultat, il est indéniable que le matériel a un impact fort. Certaines écoles peuvent posséder un matériel important tandis que d'autres n'en possèdent pas assez. Dans ces cas-là, le matériel influe directement sur les APSA enseignées. Nous pouvons penser que certains enseignants seront limités dans leurs choix d'APSA par un manque de matériel. Au contraire, d'autres peuvent avoir un large matériel à disposition et n'ont pas besoin d'en avoir plus.

Il était, dès lors, intéressant de poser également la question : « Si un matériel plus vaste était à votre disposition, quel type d'APSA aimeriez-vous mettre en place ? ». Le tableau suivant récapitule le classement de ces APSA :

Classement des APSA si plus de matériel à disposition	APSA
1	Rien
2	Escalade
3	Gymnastique
4	Tennis de Table
5	Badminton
6	Basket, Jeux de raquettes, Kin-ball, Cirque
10	GRS, cyclo
12	Tennis de Table, Petecca
14	Escrime, Canoë, Golf, Baseball, Hanball, Lutte, Roller, Saut en hauteur, Volley
23	Equitation, Acrosport, Rugby, Hockey, Sports collectifs, Ski, Speedball, Ultimate, Activités de montagne

26% des enseignants ont répondu qu'ils n'avaient pas besoin d'autres matériels en ce qui concerne les APSA. Cela représente un pourcentage de 35.1% du total des enseignants. Ce pourcentage équivaut à peu près à un tiers des enseignants interrogés. Ces enseignants ont sûrement un matériel qui leur convient et n'ont pas besoin de plus pour leur programmation. Par exemple, l'école Mandela de Méricourt pense à l'unanimité avoir assez de matériel (5 sur 5). On peut voir également qu'un peu plus de la moitié des enseignants d'Aragon Triolet (6 sur 11) pensent avoir assez de matériel à disposition. Après, il est intéressant de savoir quelles APSA seraient prioritairement programmées si un matériel plus vaste était à disposition.

La première APSA qui serait programmée, s'il y avait un plus large matériel, est l'escalade. 11 enseignants aimeraient la programmer ce qui représente un pourcentage de 14.9% sur l'ensemble des enseignants. On peut remarquer que 6 enseignants de Méricourt aimeraient la programmer dont 5 de la même école (Mermoz). Ce résultat implique peut-

être qu'il y a une réflexion de la part des enseignants de cette école sur les APSA qu'ils aimeraient programmer.

La seconde APSA qui serait la plus programmée est la gymnastique. 10 enseignants aimeraient la programmer ce qui correspond à 13.5% sur l'ensemble des 74 enseignants. On peut également remarquer que 7 enseignants sur 10 sont de la commune de Méricourt dont 5 de la même école citée précédemment. Tout comme pour l'escalade, il y a peut-être une réflexion sur la programmation au sein de cette école avec des idées sur les APSA qu'ils aimeraient mettre en pratique s'ils avaient plus de matériel.

La troisième APSA qui serait la plus programmée est le tennis de table. 9,60% des enseignants aimeraient la programmer ce qui représente 7 enseignants sur 74.

Il est à noter également que des APSA plus originales pourraient être enseignées s'il y avait suffisamment de matériel. Nous pouvons citer le kin-ball, la pétéca, le golf, le ski, le speedball. Ceci montre que certains enseignants pourraient faire évoluer leur programmation en EPS si le matériel était à disposition. Lorsque l'enseignant n'a pas le matériel nécessaire, il peut être bloqué pour programmer certaines APSA alors qu'il aimerait sûrement en intégrer des nouvelles.

Nous pouvons également répartir le type d'APSA qui serait les plus enseignées en les regroupant par domaines. Nous pouvons les réunir en dix domaines d'activités : les activités de coopération et d'opposition : sports collectifs ; les activités d'opposition duelle : sports de raquette ; les activités gymniques ; les activités athlétiques ; les activités aquatiques ; les activités physiques artistiques ; les activités physiques de combat ; les activités physiques de pleine nature ; les activités d'escalade ; les activités de roule et de glisse.

Le tableau ci-après décrit les domaines avec leur pourcentage de réponses où le total additionné des domaines est égal à 100%.

Activités de coopération et d'opposition : sports collectifs	25.3 %
Activités d'opposition duelle : sports de raquette	22.1 %
Activités gymniques	16 %

Activités d'escalade	11.6 %
Activités physiques artistiques	6.3 %
Activités physiques de pleine nature	6.3 %
Activités de roule et de glisse	6.3 %
Activités physiques de combat	4.2 %
Activités athlétiques	0.01 %
Activités aquatiques	0.01 %

Pour ces domaines, nous nous rendons compte que celui qui serait amené à être le plus enseigné est les activités de coopération et d'opposition : sports collectifs. Ensuite, nous retrouvons le domaine activités d'opposition duelle : sports de raquette. C'est deux domaines recueillent 25.3% et 22.1% sur le total des activités. Ces domaines représentent à deux, la moitié des choix des APSA des enseignants s'ils avaient plus de matériel à disposition. Ces enseignants ne peuvent pas programmer ces activités par faute de matériel. Lorsque l'on pense aux sports collectifs, il faut du matériel pour pouvoir pratiquer tout comme pour les sports de raquette. Le matériel peut être parfois en nombre restreint. Par exemple, pour les raquettes, certains enseignants n'ont peut-être pas le nombre de raquettes pour chaque élève ce qui pose des problèmes pour programmer ces activités. Au contraire, nous retrouvons les activités aquatiques et les activités athlétiques à la fin de ce classement des domaines. Ils recueillent tous les deux 0.01% de réponses c'est-à-dire qu'un seul enseignant aimerait programmer des activités de ces domaines s'il y avait un plus grand matériel en sa possession.

Il est possible de comparer ce tableau avec le tableau des domaines d'activités programmées. Nous voyons alors que les activités de roule et de glisse et de pleine nature, qui sont les deux moins programmées, ne seraient pas plus programmées s'il y avait plus de matériel. Par contre, nous pouvons voir que le domaine activités d'opposition duelle : sports de raquette qui était le troisième le moins programmée serait bien plus souvent enseigné s'il y avait un plus important matériel en la possession des enseignants. Comme nous avons pu le décrire avant, ce domaine est situé en deuxième position. Il est à voir également que le premier domaine programmé, le serait aussi s'il y avait plus de matériel à disposition. Nous pouvons penser que ce domaine est composé d'activités originales peu enseignées mais qui pourraient l'être si ce matériel était présent.

Comme fait avec les APSA programmées, il est intéressant de rassembler dans un tableau les différentes compétences qui pourraient être plus souvent programmées si un plus grand matériel était à disposition.

Compétence 1 : Réaliser une performance mesurée (activités athlétiques)	1.05 %
Compétence 2 : Adapter ses déplacements à différents types d'environnement (activités aquatiques, activités de roule et de glisse, activités de pleine nature, activités d'escalade)	25,26 %
Compétence 3 : Coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement (activités de coopération et d'opposition sports collectifs, activités physiques de combat, activités d'opposition duelle sports de raquette)	51,58 %
Compétence 4 : Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique et esthétique (activités physiques artistiques, activités gymniques)	22,11 %

On remarque que comme pour le tableau des APSA programmées, la compétence 3 est celle qui recueille le plus de citation avec un peu plus d'un enseignant sur deux qui l'évoque. Ensuite, nous observons que la compétence 2 et la compétence 4 sont très proches avec un pourcentage de 25,26% et 22,11%. Le point à noter est que la compétence 1 ne reçoit qu'un pourcentage de 1.05% ce qui est très faible. On peut alors en conclure qu'elle serait, et de loin, la compétence la moins proposée s'il y avait un plus grand matériel en possession des enseignants.

En ce qui concerne les installations dans les paramètres locaux, je me posais une question au départ qui portait sur les installations près des écoles qui étaient utilisées ou pas par ces écoles. Nous pouvons voir dans les réponses que certaines écoles utilisent toutes les installations à disposition près de l'école tel que l'école Cachin à Avion ; l'école Aragon Triolet à Avion avec un dojo, un parc pour la course d'orientation, une piste de skate et de roller ; l'école Juliot Curie à Avion. Ces écoles possèdent des installations proches et assez fournies. Cependant d'autres écoles rencontrent des difficultés au niveau des installations. Nous pouvons citer l'école Mandela Rolland à Avion où certaines

installations sont éloignées et nécessiteraient trop de temps pour y aller et revenir. Il en est de même à l'école Mermoz à Méricourt ou l'école Basly à Sallaumines où certaines installations sont trop éloignées. Pour d'autres écoles, certaines installations sont manquantes ou peu adaptées. L'école Saint-Exupéry à Méricourt n'a pas d'installations disponibles pour l'EPS ce qui pose certains problèmes pour programmer des activités. L'école Pasteur se rapproche de la précédente école par le fait qu'il manque une grande salle, un dojo. A l'école Mandela de Méricourt, les enseignants citent que la salle polyvalente n'est pas adaptée. Ceci restreint peut-être les APSA qui pourraient être enseignées. Enfin, d'autres écoles sont soumises à certains horaires pour pratiquer en EPS dans certaines salles comme l'école Curie de Méricourt qui possède un créneau d'une heure par semaine pour la salle polyvalente du collège proche. Il en est de même pour l'école Desnos Casanova d'Avion où la salle de sports n'est utilisable que sur un seul créneau. Ces facteurs entrent alors en compte dans le choix des programmations d'APSA de ces enseignants et peuvent restreindre leurs choix vis-à-vis de certaines activités.

Ensuite, après avoir évoqué la question des installations, j'ai voulu savoir si des autres installations étaient à disposition, quelles APSA les enseignants aimeraient-ils proposer ?

Le tableau suivant montre le classement de ces APSA par leur taux de réponses.

Classement des APSA si installations supplémentaires à disposition	**APSA**
1	Aucune
2	Escalade
3	Gymnastique
4	Lutte, Jeux de raquettes
6	Badminton
7	Basket
8	Sports collectifs, Volley

10	Course d'orientation, Escrime, Canoë, expression corporelle, Saut en longueur, GRS, Cyclo, Acrosport, Judo, Natation
20	Golf, Ski, Handball, Glisse et Roule, Rugby Hockey, Kin-ball, Disc Golf, Touch Rugby

Pour 36.49% des enseignants de cette circonscription ayant répondu, ils ne voudraient pas programmer d'autres APSA ou, pour certains, n'ont pas d'idées. Pour ces enseignants-ci, nous pouvons mettre en corrélation leur réponse avec la question explicitée précédemment. Par exemple, certains enseignants ont toutes les installations à disposition. Cela se ressent, par exemple, à l'école Aragon Triolet où sept enseignants ne pratiqueraient pas d'autres APSA si des installations supplémentaires étaient à disposition. Il en est de même pour l'école Julio Curie avec quatre enseignants qui font également cette réponse. Le pourcentage de réponses montre qu'un peu plus d'un tiers des enseignants de cette circonscription ayant répondu ne pratiqueraient pas d'autres activités.

D'autres enseignants aimeraient, par contre, programmer d'autres activités s'ils avaient les installations pour le faire.

On remarque, d'après ce tableau, que la première APSA qui pourrait être enseignée est l'escalade. Comme avec le matériel, l'escalade nécessite des installations avec un mur d'escalade. 19 enseignants sur 74 voudraient la programmer s'il y avait les installations à disposition ce qui représente 25.7% sur le total des enseignants et équivaut à un quart des réponses des enseignants. Dans ces 19 enseignants, nous retrouvons cinq enseignants de Mermoz à Méricourt, qui comme évoqué pour le matériel, ont peut-être réfléchi à la programmation de cette activité mais qui n'ont pas les installations pour la faire pratiquer.

Ensuite, la deuxième APSA qui pourrait être programmée s'il y avait plus d'installations à disposition est la Gymnastique. 13 enseignants aimeraient pouvoir la programmer ce qui équivaut à 17.57% de réponses des enseignants sur le total des questionnaires rendus. Même si la gymnastique est une activité que l'on peut retrouver souvent à l'école élémentaire, il n'est pas possible de la pratiquer si les installations ne sont pas présentes. Il peut manquer une salle mais aussi du matériel.

Après, la troisième APSA qui pourrait être programmée est la lutte et les jeux de raquette. Pour les jeux de raquette, les enseignants qui ont répondu n'ont pas précisé lesquels. Il faut

donc faire attention à cette information car nous retrouvons dans ce classement le badminton qui est un jeu de raquette. Pour ces deux activités, 7 enseignants sur 74 questionnaires aimeraient programmer celles-ci. Si certaines écoles ne possèdent pas un dojo ou une salle pour les jeux de raquettes, il n'est pas possible de les enseigner. Les professeurs peuvent être limités par les installations à leur disposition alors qu'ils voudraient les programmer.

Nous pouvons nous apercevoir que certaines APSA plus originales pourraient être programmées si certaines installations étaient présentes. Nous pouvons citer le canoë, l'escrime, la GRS, le saut en longueur, le cyclo ou le judo qui ont été citées chacune par deux enseignants. Puis, d'autres telles que le ski, le golf, le kin-ball, le disc-golf, le touch rugby ont été citées par un enseignant. Ces activités supposent d'avoir certaines installations telles que le ski avec une piste de ski et le fait d'être proche de la montagne, le golf avec un parcours avec des trous, le judo avec un dojo, le canoë avec un bassin.

Enfin, ces APSA qui pourraient être programmées s'ils y avaient plus d'installations à disposition peuvent être réparties en domaines comme fait plus précédemment avec le matériel. Nous pouvons voir que les deux domaines d'activités les plus représentés sont les activités d'escalade et les activités gymniques. Dans les activités gymniques, nous retrouvons la gymnastique, la GRS et l'acrosport. Ces deux activités recueillent un pourcentage de 21.1 % et 17.7 %. Nous nous rendons compte également que les résultats sont assez proches entre les premiers domaines cités avec les activités de coopération et d'opposition : sports collectifs qui recueillent un pourcentage de 16.7% de réponses sur l'ensemble des APSA citées ou les activités d'opposition duelle : jeux de raquette avec 14.4% de pourcentage total sur les APSA. Cependant, d'autres domaines comme les activités athlétiques, aquatiques et artistiques ne seraient pas souvent programmés car ils recueillent seulement 2.22% de réponses pour chacun de ses domaines.

Le tableau ci-dessus retranscrit ce qui a été évoqué sur le pourcentage de ces activités:

Activités d'escalade	21.1 %
Activités gymniques	17.7 %
Activités de coopération et d'opposition : sports collectifs	16.7 %
Activités d'opposition duelle : jeux de raquette	14.4 %
Activités physiques de combat	12.2 %

Activités physiques de pleine nature	7.8 %
Activités de roule et de glisse	3.33 %
Activités aquatiques	2.22 %
Activités athlétiques	2.22 %
Activités physiques artistiques	2.22 %

Comme pour les APSA les plus enseignées et les APSA qui seraient les plus programmées s'il y avait plus de matériel à disposition, il est possible de réaliser un tableau pour comparer les activités en fonction des compétences.

Nous pouvons voir que la compétence 3 est une fois de plus la plus représentée avec un pourcentage de 43,33%. Cependant, la deuxième compétence se rapproche de la troisième en recevant 34 ,44% ce qui démontre que les installations ont une grande place dans la programmation de cette compétence. Le résultat de la compétence est à peu près le même que pour le tableau des compétences avec le matériel. C'est également le cas pour la compétence 1 qui est la moins spécifiée ce qui était également le cas pour la matériel. Il faut préciser que l'athlétisme nécessite peu de matériel car souvent les installations avec le stade d'athlétisme les fournissent.

Compétence 1 : Réaliser une performance mesurée (activités athlétiques)	2,22 %
Compétence 2 : Adapter ses déplacements à différents types d'environnement (activités aquatiques, activités de roule et de glisse, activités de pleine nature, activités d'escalade)	34.44 %
Compétence 3 : Coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement (activités de coopération et d'opposition sports collectifs, activités physiques de combat, activités d'opposition duelle sports de raquette)	43.33 %
Compétence 4 : Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique et esthétique (activités physiques artistiques, activités gymniques)	20 %

Enfin, dans les paramètres locaux je m'interrogeais sur le contexte socio-culturel qui pourrait être un facteur dans la programmation d'APSA. Au niveau des résultats, nous constatons que 67 enseignants ont répondu que celui-ci n'influençait pas sur 73 enseignants (une personne n'a pas répondu). Ce total représente un pourcentage de 90.54% du total des enseignants. Ce nombre est assez important, une large majorité pense que celui-ci n'influence pas la programmation. Seulement, six enseignants croient que le contexte socio-culturel influence la programmation des APSA. J'expliquai qu'un club de football comme le RC Lens ou un sport dominant pouvait peut-être influencer les pratiques des enseignants mais selon leur réponse, ils ne pensent pas. Certains enseignants qui ont répondu oui, expliquent tout de même qu'il y a un intervenant hockey qui est mis à disposition et qu'ils ont eu une journée de formation sur cet APSA avec le conseiller pédagogique de la circonscription.

3) Est-ce que des critères pédagogiques entrent en compte ?

Dans une partie du questionnaire, je m'interrogeais sur les critères pédagogiques. Est-ce que la programmation se fait en concertation avec l'équipe pédagogique, se fait-elle plus personnellement ou par cycle ?

D'après les résultats nous pouvons voir que la programmation se fait en concertation avec l'équipe pédagogique. 85,14% des réponses abondent dans ce sens. 3 enseignants n'ont pas répondu, une enseignante a répondu parfois. Seulement, 9,46% ont répondu non à cette question. Par ces réponses, nous pouvons voir que la programmation se fait avec l'équipe pédagogique. Le choix des APSA peut alors être fait et réfléchi avec plusieurs enseignants pendant un conseil des maîtres et certaines APSA sont peut-être privilégiées. Il se peut également que la programmation se fasse également par cycle bien qu'elle soit avant pensée avec l'équipe enseignante. Certains enseignants l'ont signifié lors de leur réponse.

La question « Est-ce que la programmation des APSA se fait en concertation avec l'équipe pédagogique ? » était une question ouverte. Certaines personnes ont répondu qu'elle se faisait par cycle. Nous pouvons citer, par exemple, les écoles Desnos Casanova d'Avion et Saint-Exupéry de Méricourt qui l'ont évoqué. Deux enseignants de l'école Aragon Triolet ont, par contre, répondu qu'elles planifiaient leur programmation en binôme. On pourrait alors se demander si le fait qu'elle soit à deux est un facteur dans la programmation

d'activités plus originales. Lorsque nous regardons les APSA qu'elles programment, nous retrouvons la natation, la gymnastique, l'athlétisme, le handball, la lutte et le cyclo. Ces APSA sont assez traditionnels à part le cyclo qui est peu programmé. D'ailleurs, nous pouvons dire que le cyclo est un choix qui se fait en concertation avec l'équipe pédagogique car cette activité est planifiée par cinq enseignants dans cette école. Pour en revenir aux APSA enseignées par ce binôme, il est intéressant de regarder si d'autres facteurs agissent sur la programmation. A ce moment-là, nous pouvons observer que l'une des deux enseignantes a répondu, que si un matériel plus vaste était à disposition, qu'elle aimerait enseigner des APSA plus « exotiques » telles que l'ultimate et le speedball. Nous pouvons alors en conclure que dans ce cas-là que certains enseignants sont restreints dans leurs choix par le matériel et que ce binôme pourrait proposer des activités plus originales s'il en avait les moyens. La programmation bien que réfléchie en équipe, par cycle ou en binôme sera limitée dans ces choix par des facteurs tels que le matériel ou les installations qui peuvent les restreindre.

Ensuite, je me posais la question de savoir si la programmation se fait par cycle. Pour cette question, la réponse oui recueille un pourcentage de 83, 48%. Par ce nombre, nous voyons que la programmation se fait plus particulièrement par cycle après avoir été évoqué avec l'équipe enseignante. La réponse non collecte 8,11%. Dans le pourcentage total, il a été pris en compte que 5 enseignants n'ont pas répondu à cette question et qu'un a répondu hors-cadre. Si nous concentrons seulement cette question sur les réponses oui et non, nous pouvons observer que 91,18% des enseignants de la circonscription ayant répondu à cette question admettent que la programmation se fait par cycle ce qui représente exactement 62 enseignants sur 68. 6 enseignants ont répondu non. Ces enseignants proposent peut-être une programmation faite personnellement, qui découle de choix personnels. Il est, toutefois, important de préciser que même si la programmation se fait par cycle, elle peut également inclure des choix personnels. Certaines APSA sont peut-être privilégiées par le cycle, par l'équipe et certaines peuvent être du ressort de l'enseignant qui les choisit particulièrement.

Il était alors intéressant de se demander si la programmation découle aussi de choix plus personnels. Les réponses à cette question ont été diverses. 30 enseignants sur 74 pensent que la programmation intègre des choix personnels ce qui équivaut à un pourcentage de 40,54%. 23 enseignants ne pensent pas cela ce qui représente un pourcentage de 31,08%. Ces enseignants ne programment peut-être que selon les réflexions menées à ce sujet avec

leurs collègues de cycle. D'autres réponses sont plus mitigées. 8 enseignants ne répondent pas, 4 pensent que la programmation découle parfois de choix personnels (5,41%), 3 répondent plus ou moins (4.06%), 3 autres répondent en partie ou un peu (4.06%) et 3 autres enseignants ont répondu hors cadre. Nous pouvons, par ces résultats, en tirer qu'à peu près un enseignant sur trois constitue sa programmation en concertation par cycle alors que plus de 40% des enseignants incorporent des choix personnels dans cette programmation.

4) Les élèves sont-ils pris en compte dans la programmation des enseignants

Comme nous avons pu le voir, différents facteurs agissent sur la programmation des professeurs d'école élémentaire en EPS. Nous pouvons alors émettre l'hypothèse que l'élève est un des facteurs à prendre en compte. C'est pourquoi dans le questionnaire, j'ai posé la question : « Est-ce que le profil des élèves entre en compte dans ces choix d'activités ? ».

Cette question était une question ouverte. Les enseignants avaient le choix de développer leur réponse. Cependant, beaucoup ont répondu par « oui » ou « non » sans expliquer. Toutefois, quelques-uns ont développé leur réponse pour expliquer en quoi ce profil entrait en jeu. A part les réponses « oui » et « non », deux enseignants ont répondu « un peu » et « plus ou moins ». Il est à signaler qu'un enseignant n'a pas répondu à la question.

		Profil des élèves entre en jeu				
Villes	Ecoles	Oui	Non	Pas de réponses	Un peu	Plus ou moins
Avion	Aragon Triolet	4	6			1
	Cachin		2			
	Cadras		2			
	J. Curie	2	5			
	Desnos Casanova	1	4			
	Wallon	2	3			
	Mandela Rolland	3	4			
Total Avion		12	26			1

Méricourt	Curie	2	2	1		
	Mandela	1	4			
	Mermoz	2	4			
	Pasteur	3				
	Saint Exupéry		3		1	
Total Méricourt		8	13	1	1	
Sallaumines	Barbusse					
	Basly	3	4			
	Jaurès	1	1			
	Zola		3			
Total Sallaumines		4	8			
Totaux		24	47	1	1	1
Pourcentage sur le nombre d'enseignants		32,43%	63,51%	1,35%	1,35%	1,35%

La réponse la plus donnée à la question du profil des élèves est le « non ». Pour 47 enseignants de la circonscription, le profil des élèves n'entrent pas en compte. Ce résultat représente un pourcentage de 63,51% sur l'ensemble total des professeurs ayant répondu à ce questionnaire. Nous pouvons dire que ce pourcentage est assez élevé. Dans presque chaque école, la réponse « non » est la plus souvent évoquée. Il n'y a que l'école Pasteur de Méricourt où les trois enseignants pensent que le profil des élèves est important dans la programmation en EPS. Dans l'école Curie de Méricourt et l'école Jaurès, les résultats sont équivalents pour le profil des élèves. A priori, en constatant cela, le profil des élèves n'entreraient pas en jeu. La réponse « oui » est, pour sa part, sollicitée à 32,43%. Ce pourcentage équivaut à 24 enseignants. Il y a deux fois moins cette réponse que la réponse « non ». Ce pourcentage peut être, tout de même, réévalué si nous tenons compte des deux réponses « un peu » et « plus ou moins ». Ces deux réponses montrent que le profil des élèves peut être un facteur dans la programmation. Deux enseignants ont répondu cela. Si nous ajoutons ces deux pourcentages au pourcentage du « oui », nous obtenons un pourcentage d'à peu près 35%. En soi, ces deux réponses ne font pas réellement augmenter la réponse « oui » vis-à-vis du « non ». Il faut en conclure qu'à priori sur cette circonscription pour plus de 6 enseignants sur 10 le profil des élèves n'est pas un facteur important dans la programmation.

Après avoir analysé le tableau, il est maintenant possible de s'intéresser aux réponses d'enseignants qui pensent que le profil des élèves est un facteur de la programmation. Nous pouvons, par exemple, prendre appui sur deux réponses de professeurs de l'école Aragon Triolet qui pensent que le profil des élèves peut entrer en compte. Un de ces enseignants a répondu oui en explicitant par le besoin de se défouler des élèves. Il préfère programmer des activités où l'élève est plus à même d'utiliser cette caractéristique. Nous pouvons émettre l'hypothèse que dans certains quartiers, des élèves ont besoin de s'exprimer dans certaines pratiques. Pour l'autre enseignant, il répond qu'il tient compte du profil des élèves avec, par exemple, le surpoids de certains. Ceci en considération avec les programmes où l'on vise une éducation à la santé. Il se peut que l'enseignant préfère choisir certaines activités plutôt que d'autres pour répondre à cela.

Ensuite, deux autres enseignants de la ville d'Avion proposent des réponses différentes à ce profil des élèves. Une professeur des écoles est obligé de tenir compte du profil des élèves car elle enseigne dans un cour double ce1 ce2. Qui plus est, ce cour double est dans deux cycles différents. Il faut, alors, aménager pour elle les apprentissages des élèves. L'autre enseignante expose que le profil des élèves peut influencer si, par exemple, l'activité suppose de travailler en autonomie ou en petits groupes. Nous avons la même réponse pour deux enseignants de Méricourt qui expliquent que le comportement de la classe agit sur ce qu'ils proposent. Ils précisent alors qu'ils ne peuvent pas faire certaines activités à cause de leur comportement mais aussi d'autres dérives qui résultent de ce comportement comme le non-respect du matériel et des installations. C'est une variable qui peut alors influencer la programmation de certaines activités.

Puis, une autre enseignante évoque un autre fait en ce qui concerne le profil des élèves. Elle explique que le respect des élèves entre eux et de leur capacité d'écoute entre en jeu dans la programmation qu'elle propose. Ceci, par exemple, dans les activités d'opposition où la tension peut être importante entre certains élèves. Il en est de même pour un professeur de la ville de Méricourt qui expose que la lutte qui devient, parfois, trop violente. Il ne préfère pas la programmer en tenant des interactions entre les élèves. Il explique également qu'il ne propose pas de l'expression corporelle car beaucoup d'élèves ne s'expriment pas assez et ont, parfois, honte de s'exposer devant un public. Ces différentes réponses formulées par les divers enseignants peuvent alors montrer que le profil des élèves peut être un des facteurs de programmation des APSA en EPS pour certains professeurs des élèves.

5) <u>L'âge, et plus particulièrement les années d'enseignement, peut-il être un facteur de programmation ?</u>

Je m'interrogeais lors de la problématique sur la question de savoir si l'âge entrait en compte dans la programmation. Si en fonction du nombre d'années des professeurs des écoles, la programmation était moins élaborée qu'une programmation d'un enseignant plus jeune. C'est un facteur que j'ai considéré comme personnel.

Avant d'analyser certaines programmations d'enseignants, j'ai établi une moyenne de l'âge des enseignants par écoles ayant répondu à ce questionnaire. Nous pouvons retrouver cela ci-dessous dans ce tableau.

Villes	Ecoles	Moyenne nombre d'années d'enseignement
Avion	Aragon Triolet	11,9 Années
	Cachin	10,5 Années
	Cadras	10,5 Années
	J. Curie	14,6 Années
	Desnos Casanova	17,6 Années
	Wallon	10,2 Années
	Mandela Rolland	5,9 Années
Total Avion		11,3 Années
Méricourt	Curie	7,6 Années
	Mandela	14,8 Années
	Mermoz	7,5 Années
	Pasteur	7,7 Années
	Saint Exupéry	14 Années
Total Méricourt		10,3 Années
Sallaumines	Barbusse	
	Basly	6,9 Années
	Jaurès	8 Années
	Zola	12,3 Années
Total Sallaumines		9,1 Années
Totaux		10,7 Années

Nous observons que la moyenne d'années d'enseignement est semblablement le même entre les villes. Au total, sur les 74 enseignants interrogés, la moyenne d'âge des enseignants est de 10,7 années.

Il est alors intéressant de se concentrer sur certaines tranches d'âges d'enseignant. J'ai alors décidé de répartir les enseignants en fonction de cinq tranches d'âge.

Une tranche d'âge de 1 à 4 années d'enseignement, une de 5 à 10 années d'enseignement, une de 11 à 20 années, une de 21 à 30 années d'enseignant et la dernière de plus de 30 années d'enseignement. Au départ, j'avais regroupé les tranches de 1 à 4 années et de 5 à 10 années dans le même domaine mais au vu du nombre d'enseignants présents dans ceux-ci, j'ai préféré les distinguer.

Nous pouvons observer que la plupart des enseignants se situent entre 1 à 20 années d'enseignement. Il y a 15 enseignants qui ont entre 1 et 4 années d'enseignement ce qui équivaut à peu près 20% du total des professeurs. Ensuite, entre 5 à 10 années d'enseignement, nous trouvons 32 enseignants ce qui représente 43,24% du nombre total d'enseignants interrogés. Nous pouvons nous rendre compte que c'est la tranche d'âge la plus représentée. Ensuite, pour la tranche d'âge de 11 à 20 années, nous retrouvons 17 enseignants ce qui équivaut à peu près à 23%. Après pour les deux dernières tranches d'âge, nous pouvons nous apercevoir qu'il y a peu d'enseignants interrogés ayant ce nombre d'années d'enseignement. Pour la tranche d'âge de 21 à 30 années d'enseignement, il y a 9 enseignants et pour la tranche de plus de 30 années d'enseignant, nous y trouvons un seul enseignant.

Nombres d'enseignants en fonction du nombre d'années d'enseignement				
1 à 4 années	5 à 10 années	11 à 20 années	21 à 30 années	Plus de 30 années
15 enseignants	32 enseignants	17 enseignants	9 enseignants	1 enseignant
20,27%	43,24%	22,97%	12,16%	1,35%

Etant donné qu'il y a qu'un enseignant dans la tranche d'âge de plus de 30 années, nous pouvons nous attarder plus précisément sur la programmation de cet enseignant.

A la question « Quelles APSA enseignez-vous », il a répondu gymnastique, natation et sports collectifs. Nous pouvons donc voir que cette programmation est assez restreinte sans

proposition d'APSA plus originales. Nous pouvons penser que l'âge des enseignants peut entrer en compte. Par cela, je veux dire que la formation n'était pas la même qu'à l'heure actuelle avec les IUFM. Cet enseignant a fait l'école normale et nous pouvons nous interroger s'il y avait une grande diversité d'APSA fournie à cette époque-ci dans les programmes.

Il est alors intriguant d'observer les programmations des enseignants qui se trouvent dans la tranche d'âge de 21 à 30 années d'enseignement pour voir s'il est possible de faire le même constat que précédemment. Dans cette tranche d'âge, nous retrouvons 9 enseignants. Si nous regardons les APSA qu'ils programment, il y en a peu qui sont originales. Nous pouvons citer le hockey, le cyclo ou le badminton. Dans ces programmations, nous retrouvons les APSA les plus enseignées comme la natation, l'athlétisme, l'expression corporelle, la gymnastique ou les sports collectifs.

On peut alors se questionner sur quelle est la tranche d'âge des enseignants qui programment le roller, le kin-ball, le tennis, la thèque, la petecca, le cirque ou l'ultimate. J'ai choisi de me positionner sur ces activités car, d'une part, ce sont celles les moins programmées puis ce sont des activités que nous pouvons décrire comme originales et qui selon moi ne sont pas souvent programmées.

Pour le roller, nous pouvons voir que les deux enseignants qui la programment ont 5 et 12 années d'enseignement. Pour le kin-ball, l'enseignante qui programme cette APSA a 3 années d'enseignement. En ce qui concerne le tennis, nous observons que l'enseignante qui programme cette activité a 9 années d'ancienneté dans l'enseignement. Pour la thèque, les trois enseignent qui la proposent ont 13, 5 et 7 années d'enseignement. Pour la pétéca, nous pouvons voir que l'enseignante a une expérience de 8 années d'enseignement. Pour ce qui est du cirque, l'enseignante a 11 années d'enseignantes. Enfin, pour l'ultimate, les enseignantes qui la programment ont 8, 13 et 3 années d'enseignement.

Nous pouvons analyser que sur 7 activités ciblées, nous avons douze résultats de nombres d'années d'enseignement. Cependant, ceci correspond à 11 enseignants car une même personne programme la pétéca et l'ultimate. Cette enseignante a 8 années d'enseignement.

Pour ce qui est du nombre d'années d'enseignantes des personnes qui programment ces activités, nous voyons qu'elles vont de 3 années à 13 années. Nous pouvons donc constater que ces différents enseignants sont plutôt jeunes dans le métier. Il y a deux enseignants qui

figurent dans la tranche de 1 à 4 années, six enseignants qui sont dans la tranche de 5 à 10 années et trois dans la tranche de 11 à 20 années d'enseignement. Nous pouvons alors dire qu'il se peut que l'âge et en particulier le nombre d'années d'enseignement influence la programmation. Comme nous pouvons le voir avec ces professeurs qui ont une expérience d'enseignement de 3 à 13 années, ce facteur peut entrer en jeu dans une programmation. Il est, à noter comme précédemment avec les APSA enseignées, que d'autres facteurs tels que le matériel ou les installations peuvent entrer en jeu et peuvent limiter certains enseignants dans leur programmation en EPS.

6) La formation oriente-t-elle les choix de programmation ?

Autre facteur que je voulais traiter, était celui de la formation des enseignants. C'est un critère qui entre tout comme l'âge des enseignants dans le domaine personnel. Je me demandais dans une question du questionnaire « Est-ce que vous pensez que votre formation oriente les activités que vous enseignez ? ». Par cela, je voulais regarder, par exemple, si un enseignant qui provient de STAPS avait une programmation plus élaborée qu'un enseignant venant d'une formation non sportive. Par le tableau, ci-dessous, j'ai récapitulé les réponses reçues lors de ce questionnaire et qui sont oui, non, plus ou moins, certainement et elle aide.

Si nous additionnons les différentes réponses, nous pouvons voir que le pourcentage total atteint 100%. Cela par le fait que c'est un pourcentage sur les réponses de chaque enseignant.

		Formation oriente-t-elle ?					
Villes	Ecoles	Oui	Non	plus ou moins, parfois	Pas de réponses	Certainement	Elle aide
Avion	Aragon Triolet	3	4	3	1	1	
	Cachin		2				
	Cadras	1	1				
	J. Curie	2	5				
	Desnos Casanova	3	2				
	Wallon	3	2				
	Mandela Rolland	3	3		1		

Total Avion		15	19	3	2	1	
Méricourt	Curie		4		1		
	Mandela	2	2	1			
	Mermoz		6				
	Pasteur		2				1
	Saint Exupéry		2				
Total Méricourt		2	16	1	1	1	1
Sallaumines	Barbusse						
	Basly	4	1				2
	Jaurès	1	1				
	Zola		3				
Total Sallaumines		5	5				2
Totaux		22	40	4	3	2	3
Pourcentage du nombre d'enseignants		30%	54%	6%	4%	2%	4%

Par ce tableau, nous pouvons remarquer que 54% des enseignants interrogés pensent que le critère de la formation n'influence pas la programmation. La réponse oui recueille 30% de réponses. Cependant, nous pourrions intégrer à ce oui les réponses parfois, certainement et elle aide. 4 enseignants ont répondu que parfois la formation oriente des choix de programmation ce qui peut laisser croire une réponse positive à cette question. Deux enseignants ont répondu certainement. Comme pour la réponse parfois, nous pouvons l'intégrer au oui car elle a un caractère très certain. Enfin, pour la réponse elle aide proposée par trois enseignants, nous pouvons penser que la formation oriente bel et bien la programmation si elle l'aide. Si nous assemblons ces trois réponses avec celle du oui, nous atteignons alors un pourcentage de 41% pour la réponse oui. Nous pouvons voir que les réponses non et oui sont, tout de même, proches. Il y a 3 enseignants qui n'ont pas répondu à cette question et qui aurait pu faire évoluer ces différents pourcentages et donner peut-être un plus petit écart entre ces deux réponses.

Après avoir analysé ces chiffres, il est intéressant de regarder plus spécifiquement les formations de certains enseignants. J'ai regroupé dans un tableau ces différentes formations. Toutefois, elles sont trop lourdes pour figurer dans ce document et se trouvent en annexe 4. En ce qui concerne cette circonscription, certaines formations sont plus

représentées que d'autres. La première formation concerne les enseignants qui proviennent de licence de pluridisciplinarité. Il y en a 10 sur les 74 enseignants de la circonscription. Cela représente un pourcentage de 13,51% des professeurs des écoles interrogés.

Ensuite, la deuxième formation la plus représentée est le STAPS avec 7 enseignants de la circonscription qui ont fait une Licence STAPS ce qui donne un pourcentage de 9,46% sur le pourcentage total.

Enfin, après nous retrouvons 5 enseignants qui ont fait une licence biologie géologie, 4 qui ont fait une licence sciences de l'éducation et 4 également qui ont une licence lettres modernes.

Les formations des professeurs des écoles de la circonscription sont assez hétéroclites. Nous retrouvons une grande diversité dans les formations. Certaines formations peuvent alors peut-être influencées la programmation en EPS. Etant donné qu'ils ont fait STAPS, les enseignants de cette formation ont un plus grand rapport aux pratiques sportives et ont pu connaître lors de leur formation de nombreuses activités. Cependant, il est possible que ce critère n'influence pas. Il sera intéressant de se baser sur deux enseignants de STAPS pour comparer ce qu'ils proposent comme activité. Puis il sera également intéressant de regarder les formations des enseignants qui proposent des APSA plus originales pour interpréter si oui ou non ce facteur influence dans les choix de programmation.

Pour comparer deux enseignants provenant de cursus STAPS, j'ai pris deux professeurs des écoles enseignant dans la même école. Les facteurs, tels que les installations ou le matériel qui peuvent agir sur la planification d'activités, sont les mêmes pour les deux. D'un côté, nous observons un enseignant qui programme l'athlétisme, la gymnastique, la natation et les sports collectifs. De l'autre côté, l'enseignante programme des activités comme la pétéca, l'ultimate, la natation, l'athlétisme. Nous pouvons voir des différences entre ces deux personnes.

Le premier professeur programme des APSA qui comme nous avons pu le voir sont très souvent programmées. Ils respectent bien la programmation d'au moins une activité par compétence mais c'est une programmation que nous pourrions décrire comme solide mais non originale. Au contraire, la deuxième enseignante provenant de STAPS incorpore dans sa programmation des activités telles que ma pétéca et l'ultimate qui sont très peu enseignées. Pour cette enseignante, nous pouvons croire que son cursus de formation joue

un rôle dans ce qu'elle propose. Cependant, en analysant la programmation de l'autre professeur, nous pouvons nous demander si, pour lui, son cursus STAPS influence ces choix. Les activités qu'ils proposent peuvent montrer le contraire.

Il est alors possible de se dire que la formation peut influencer dans certains cas tandis que dans d'autres non. Cela dépend peut-être de la volonté des enseignants de proposer une programmation plus variée et moins habituelle pour les élèves.

Nous pouvons, d'ailleurs, comparer ces résultats d'enseignants provenant de STAPS avec d'autres de formations diverses. Par exemple, pour l'enseignante qui planifie le kin-ball, cette enseignante a réalisé un cursus deug histoire licence média communication histoire et maîtrise histoire. Cette formation n'a en soi rien de sportive. Toutefois, cette professeur programme une activité qui est plutôt originale car elle se retrouve peu dans les programmations des enseignants. On peut dire que la formation n'oriente alors pour elle aucunement ces choix de programmation. Pour ce qui est de l'enseignante qui programme le tennis, elle provient d'une formation avec un deug allemand et une licence pluridisciplinaire. Cette formation n'a rien de sportive, nous pouvons donc constater que dans ce cas-là, la formation n'oriente pas les choix de programmation. Cette enseignante aime peut-être le tennis comme sport et en fait profiter ces élèves car elle a peut-être une aisance pour enseigner cette discipline. Ceci n'est, toutefois, qu'une hypothèse. La personne qui planifie le cirque est également une enseignante pour qui la formation n'entre pas en compte. Cette enseignante a réalisé une licence pluridisciplinaire mathématiques physique. Il en est de même pour les enseignants proposant l'ultimate. Il y a bien sûr l'enseignante de STAPS que nous avons évoqué précédemment et deux enseignantes ayant eu une licence biologie géologie et une licence pluridisciplinaire.

Par ces différents résultats, nous pouvons voir qu'à priori la formation n'influence pas. Il n'y a pas de réel effet de la formation sur la programmation des enseignants du primaire. Pour certains enseignants, ils ont répondu peut-être par oui à cette question par le fait qu'un enseignant provenant d'une licence STAPS peut être influencé par sa formation dans leur esprit. C'est une formation qui peut influencer ou non la programmation comme nous l'avons montré plus tôt.

7) Est-ce qu'une pratique en club peut influencer une programmation en EPS

Je me suis interrogé, précédemment, sur des critères personnels tels que l'âge des enseignants et la formation de ces mêmes enseignants. Dans cette sous-partie, je vais m'atteler à un autre critère que l'on peut considérer comme personnel et qui est la pratique en club. Je me demandais alors si une pratique en fédéral pouvait influencer la programmation d'un professeur de la circonscription. Dans ce but, tout d'abord, j'ai réalisé un tableau des pratiques ou non des enseignants de chaque école et de chaque ville en milieu fédéral pour établir un constat sur le fait qu'il pratique du sport. Puis dans un tableau, nous nous concentrerons sur les résultats des personnes qui ont répondu « oui ».

Dans ce premier tableau, un enseignant n'a pas répondu, je ne l'ai alors pas pris en compte dans ces différentes statistiques. Les pourcentages additionnés du oui et non sont alors de 100%.

	Pratique d'une ou plusieurs activités en fédéral		
Villes	Ecoles	Non	Oui
Avion	Aragon Triolet	5	6
	Cachin	1	1
	Cadras	2	
	J. Curie	5	2
	Desnos Casanova	2	3
	Wallon	2	3
	Mandela Rolland	4	2
Total Avion		21	17
Méricourt	Curie	5	
	Mandela	3	2
	Mermoz	5	1
	Pasteur		3
	Saint Exupéry	1	3
Total Méricourt		14	9
Sallaumines	Barbusse		
	Basly	3	4
	Jaurès	2	
	Zola	1	2

Total Sallaumines	6	6
Totaux	41	32
Pourcentage sur le nombre d'enseignants	56,2%	43,8%

Nous pouvons d'après ces statistiques nous apercevoir que plus d'un enseignant sur deux ne pratique pas une activité sportive en milieu fédéral. La réponse « non » obtient à peu près 56% tandis que la réponse « oui » représente environ 44%. L'écart entre ces deux pourcentages est, toutefois, peu édifiant. Pour rendre compte si la pratique en milieu peut être un facteur de programmation, je me suis intéressé aux réponses des personnes qui ont dit oui.

Les enseignants qui ont répondu oui sont au nombre de 41. J'ai établi alors un tableau de leur réponse à la question : « Ces activités influencent-ils vos choix en terme de programmation des APSA ? ». Si nous additionnons le pourcentage des deux réponses nous avons un total d'environ 100%.

Nous pouvoir voir ce tableau ci-après :

	Pratiques sportives influencent-ils vos choix		
Villes	Ecoles	Non	Oui
Avion	Aragon Triolet	6	
	Cachin	1	
	Cadras	Aucune pratique	
	J. Curie	1	1
	Desnos Casanova	2	1
	Wallon	3	
	Mandela Rolland	1	1
Total Avion		14	3
Méricourt	Curie		
	Mandela	1	1
	Mermoz	1	
	Pasteur	3	
	Saint Exupéry	3	
Total Méricourt		8	1

Sallaumines	Barbusse		
	Basly	3	1
	Jaurès	Aucune pratique	
	Zola	2	
Total Sallaumines		5	1
Totaux		27	5
Pourcentage sur le nombre d'enseignants qui pratiquent		84,38%	15,62%

D'après les résultats à cette question, la réponse « non » recueille environ 85% de pourcentage des réponses des enseignants qui pratiquent une activité en milieu fédéral. Pour ces personnes, leur pratique n'influence aucunement leur programmation en EPS. Ce pourcentage est assez important. Ce sont 27 enseignants sur 32 qui ont répondu cela. Nous pouvons alors conclure que ce paramètre, au vu de ces résultats, n'est pas un facteur de la programmation en EPS.

Néanmoins, il est intéressant d'explorer les réponses des enseignants qui pensent que cela peut influencer. Nous pouvons nous baser sur deux réponses de deux professeurs des écoles. Ces enseignants expliquent qu'ils pratiquent du handball et de la natation. Ils ont une préférence pour ces activités et les sollicitent lors de leur programmation. Ce sont des activités qu'ils connaissent et qu'ils programment avec aisance. Dans ces cas-ci, leur pratique en milieu fédéral a influencé leur programmation. Il est aussi intéressant de souligner la réponse d'une enseignante de la commune d'Avion. Celle-ci explique qu'elle pratique le Taïso et qu'elle s'en sert pour réaliser les échauffements. En soi, cette pratique n'est pas une APSA mais elle influe sur l'enseignante qui l'utilise pour les échauffements des différentes activités. Par ceci, nous voyons que pour certains enseignants, même s'ils sont peu nombreux, la pratique d'une activité en milieu fédéral peut, parfois, influencer leur programmation des APSA en EPS.

8) <u>Le sexe a-t-il une place en tant que facteur dans les choix de programmation ?</u>

Dans le questionnaire, j'ai posé une question pour savoir si le sexe pouvait influencer la programmation. Par exemple, avec certaines activités qui seraient plutôt enseignées par des hommes type sports collectifs comme le rugby et d'autres plutôt enseignées par des femmes telles que l'expression corporelle. Avant de découvrir le

tableau des réponses des enseignants, j'ai, tout d'abord, réalisé un tableau pour savoir la représentation des hommes et des femmes dans la circonscription. Ce tableau est reproduit ci-dessous. Nous retrouvons la répartition des hommes et des femmes par école et par ville selon les données qu'ils ont transmises.

Villes	Ecoles	Hommes/ Femmes
Avion	Aragon Triolet	3 H / 8 F
	Cachin	2 F
	Cadras	pas de données
	J. Curie	1 H / 4 F / 2 pas de données
	Desnos Casanova	2 H/ 3 F
	Wallon	5 F
	Mandela Rolland	1 H / 4F / (2 pas de données)
Total Avion		26 F / 7 H
Méricourt	Curie	5 F
	Mandela	1 H / 4F
	Mermoz	2 F / (4 pas de données)
	Pasteur	1 H / 2 F
	Saint Exupéry	1 H / 3F
Total Méricourt		3 H / 16 F / pas de données
Sallaumines	Barbusse	
	Basly	1 H / 5 F / 1 pas de données
	Jaurès	1 H / 1 F
	Zola	3 F
Total Sallaumines		2 H /9 F / 1 pas de données
Totaux		51 F / 12 H / 11 pas de données
Pourcentage total		69% de femmes
		16% d'hommes
		15% pas de données

Certains enseignants n'ont pas laissé leur nom. Il y a 11 enseignants pour qui il n'y a aucune donnée ce qui représentent 15% du total des enseignants ayant répondus à ce questionnaire. Pour les 63 personnes restant, nous y trouvons 51 femmes et 12 hommes. Nous pouvons nous apercevoir qu'il y a beaucoup plus d'enseignantes que d'enseignants.

C'est un métier qui est plutôt féminisé. Les 51 femmes représentent 69% du total des réponses tandis que les hommes représentent 16% du total des réponses en comptant l'ensemble des professeurs de la circonscription. Le fait d'être un homme ou une femme peut alors influencer peut-être la programmation. C'est ce que nous allons essayer de voir dans le prochain tableau. Lorsque j'ai posé la question si le sexe influençait la programmation, les enseignants ont pu répondre librement car j'ai préféré le faire par une question ouverte. Nous avons différents types de réponses à part le « oui » et le « non » avec « plus ou moins » ; « dans certains cas » ; « surement » ; « pas toujours » ; « pas vraiment » ; « je ne sais pas » et pas de réponses.

Villes	Ecoles	Oui	Non	Plus ou moins	Dans certains cas
Avion	Aragon Triolet	4	6	1	
	Cachin		2		
	Cadras	1	1		
	J. Curie	1	3		1
	Desnos Casanova	1	4		
	Wallon		5		
	Mandela Rolland		6		
Total Avion		7	27	1	1
Méricourt	Curie	1	4		
	Mandela	1	3		
	Mermoz		6		
	Pasteur	1	2		
	Saint Exupéry	1	3		
Total Méricourt		4	18		
Sallaumines	Barbusse				
	Basly		6		
	Jaurès		2		
	Zola	2	1		
Total Sallaumines		2	9		
Totaux		13	54	1	1
Pourcentage sur le nombre d'enseignants		17,57%	72,97%	1,35%	1,35%

Villes	Ecoles	Surement	Pas toujours	Pas de réponse	Pas vraiment	Je ne sais pas
Avion	Aragon Triolet					
	Cachin					
	Cadras					
	J. Curie	1	1			
	Desnos Casanova					
	Wallon					
	Mandela Rolland			1		
Total Avion		1	1	1		
Méricourt	Curie					
	Mandela				1	
	Mermoz					
	Pasteur					
	Saint Exupéry					
Total Méricourt					1	
Sallaumines	Barbusse					
	Basly					1
	Jaurès					
	Zola					
Total Sallaumines						1
Totaux		1	1	1	1	1
Pourcentage sur le nombre d'enseignants		1,35%	1,35%	1,35%	1,35%	1,35%

Comme le tableau était imposant, il a été divisé en deux parties pour rendre compte de ces statistiques. Nous pouvons voir que pour la plupart des professeurs des écoles de cette circonscription le sexe n'influence pas la programmation en EPS. Le « non » à cette réponse requiert presque 73%. Ceci représente à peu près les trois quart des enseignants. Nous pouvons dire que c'est un pourcentage assez imposant ce qui laisse penser que cette variable n'entre pas en compte pour la programmation en EPS. La réponse « oui » obtient

17.57%. Certains enseignants pensent alors que peut-être le sexe influence la programmation. Certains ne programment pas, par exemple, l'expression corporelle car ils se disent que c'est une activité plus féminine et il pourrait en être de même pour les femmes avec certaines activités telles que le rugby, la boxe. Ceci n'est qu'une hypothèse, il se peut que des personnes ne soient pas du tout influencées par ces données. Pourtant, un enseignant de la circonscription a répondu à cette question qu'il préférait en tant qu'homme enseigner le football plutôt que la danse par exemple. Dans ce cas-ci nous pouvons voir que pour cette personne le sexe pourrait influencer la programmation.

Ensuite, un enseignant a répondu « plus ou moins ». Cet enseignant pense peut-être que pour certaines activités le sexe influence et que pour d'autres non. Nous pouvons lier cette réponse à une autre qui est « dans certains cas ». Cet enseignant pense peut-être la même chose que celui qui a répondu « plus ou moins ». Un enseignant émet la réponse « surement ». Nous pouvons la rapprocher de la réponse « oui ». Elle a un degré de certitude plutôt élevée. Pour cet enseignant, le sexe influence sûrement la programmation. Après, nous avons deux enseignants qui ont répondu « pas toujours » et « pas vraiment ». La réponse « pas toujours » laisse penser que, dans certains cas, le sexe influence la programmation. La réponse « pas vraiment » entre plus en lien avec la réponse « non ». Cet enseignant est presque convaincu que le sexe n'influence pas la programmation. Il faut également noter qu'un professeur a répondu « qu'il ne savait pas » et un autre n'a pas répondu. Ces deux enseignants n'ont peut-être pas d'idées précises sur la question.

Je me suis aussi intéressé aux réponses des hommes sur cette question. Les hommes peuvent parfois avoir des avis plus tranchés sur celle-ci.

Réponses des enseignants hommes	Nombre de réponses
Oui, cela influence	7
Non, cela n'influence pas	5

D'après leurs réponses, nous pouvons voir que pour 7 enseignants le sexe influence pendant que 5 autres ne pensent pas que cela influence. Ces résultats sont très semblables, nous ne pouvons pas en tirer une réelle interprétation. Il aurait fallu avoir une plus grande majorité pour en faire vraiment une réelle donnée à prendre en compte.

Après avoir observé ces différents données émises par les enseignants, il est intriguant d'observer les activités enseignées par certains hommes ou femmes. Est-ce que le sexe influence la programmation, par exemple, pour les activités dites plus originales et moins

programmées telles que le kin-ball, le roller, l'ultimate, le cirque, la petecca et le tennis. Et à cette question, nous pouvons principalement répondre non pour les enseignants de cette circonscription. Sur ces différentes activités, ce sont des femmes qui les programment. Le kin-ball est programmée par une femme, il en est de même pour l'ultimate, le cirque, la petecca, le tennis et le roller. Les hommes de cette circonscription ne prévoient pas d'activités plus originales et restent sur une programmation que l'on pourrait considérer comme normale avec les APSA de base et des activités souvent programmées. Pourtant, nous pouvons noter que plusieurs enseignants masculins prévoient de l'expression corporelle ce qui montre qu'il n'y a pas de tabou sur certaines activités. Nous pouvons donc conclure que sur la circonscription les activités les plus originales sont proposées par des femmes qui élargissent leur champ d'activités dans leur programmation.

VI) Mise en relation des résultats avec la problématique et avec les études menées dans le secondaire

1) Résultats vis-à-vis de la problématique

Avant de revenir sur les interprétations des résultats et de les mettre en lien avec la problématique, il est intéressant de ré-énoncer la problématique dans cette partie.

La problématique était : « Quel vont être les choix des enseignants dans la programmation des APSA ? Les élèves sont-ils au cœur des choix des enseignants ? Au regard des programmes, quelles familles d'APSA vont être privilégiées ou quelle classification va être exploitée ? Est-ce que la programmation est influencée par sur des critères personnels tels que le parcours universitaire, l'âge, la pratique en club et dans quelles mesures ces critères influent-ils ? D'autres paramètres locaux entrent-ils en compte comme le contexte socio-culturel, les installations ou le matériel dans cette programmation ? Ce contexte socio-culturel amènerait-il alors une programmation des APSA se basant sur des critères institutionnels, pédagogiques ou locaux ? »

Les 74 questionnaires, rendus par les professeurs des écoles de la circonscription d'Avion-Méricourt-Sallaumines, ont permis de mettre en évidence des facteurs qui sont à prendre en compte pour réaliser une programmation en EPS. J'ai, tout d'abord, constituer un tableau des APSA enseignées pour observer ces activités programmées dans la circonscription. Nous avons pu voir que c'était l'athlétisme suivi de la natation et de l'expression corporelle qui étaient les APSA plus enseignées. Les choix des enseignants de cette

circonscription se portent principalement sur les deux premières activités citées. Nous avons pu constater également que des APSA plus originales étaient programmées par certains enseignants tels que le roller, l'ultimate, le tennis, la petecca ou la thèque.

D'après les résultats, nous avons observé que les élèves n'étaient pas réellement pris en compte par les enseignants. Certains tiennent compte de ce facteur en programmant une activité plutôt qu'une autre mais sur l'ensemble des réponses, ce facteur entre moins en jeu.

Par ces résultats, nous avons pu aussi nous rendre compte quelles étaient les familles d'activités les plus programmées. Certains domaines d'activités sont plus programmés que d'autres. Par exemple, les activités de coopération et d'opposition sont très majoritairement programmées. Ensuite, nous retrouvons les activités athlétiques et aquatiques. Pour ce qui est des activités les moins programmées, nous trouvons, par ordre, dans les trois derniers domaines : les activités d'opposition duelle sport de raquette, les activités de pleine nature et les activités de roule et de glisse. Si nous rassemblons ces activités en fonction des compétences, nous voyons que la compétence la plus enseignée est la quatrième, devant la troisième, puis la deuxième et enfin la troisième.

Différents facteurs peuvent alors entrer en compte pour programmer des activités plutôt que d'autres. Je me suis intéressé à des critères personnels tels que le parcours universitaire, l'âge, la pratique en club. Le parcours universitaire, par les résultats et interprétations des données, n'est pas un facteur à tenir compte lors de la programmation. Nous avons pu voir que des enseignantes provenant de très diverses formations programmaient des activités plus originales comme le roller, l'ultime, la petecca ou la thèque. Le parcours universitaire n'est donc pas un facteur de programmation pour la plupart des enseignants. Cependant, des personnes qui ont fait peuvent se servir de leur expérience de leur formation pour planifier certaines activités. En ce qui concerne, l'âge, et plus particulièrement le nombre d'années d'enseignement, c'est un élément qui peut avoir un effet dans la programmation en EPS. Nous avons pu voir que les enseignants, qui avaient une programmation très variée avec des APSA originales, étaient des personnes qui avaient moins de 13 années d'expérience. C'est un résultat qui se base sur la circonscription, il se peut que dans d'autres circonscriptions les résultats soient autres. Enfin, sur la pratique en club, les résultats ont été assez édifiants pour démontrer que ce facteur n'entrait pas en compte pour la plupart des enseignants. Seulement 5 enseignants, qui pratiquent une activité en milieu fédéral, ont noté que cette activité influait sur leur programmation en les privilégiant vis-à-vis d'autres pratiques.

Un autre type de facteur était énoncé dans la programmation. C'était les facteurs locaux avec le contexte socio-culturel, le matériel et les installations. Autant le contexte socio-culturel n'influence pas du tout les professeurs des écoles de la circonscription dans leur programmation en EPS autant le matériel et les installations ont une place prépondérante dans la programmation. Ce sont deux facteurs importants à relever selon les résultats explicités. Pour le matériel, la totalité des enseignants de la circonscription pensent que ce facteur entre en jeu. Je leur ai alors posé la question de savoir quelles APSA mettraient-ils en place s'ils avaient plus de matériel et nous avons pu voir que l'escalade, la gymnastique et le tennis de table. En ce qui concerne les installations, les enseignants sont aussi tranchants dans leurs réponses en répondant que ce paramètre entre indéniablement en compte à 100%. D'ailleurs, s'ils avaient plus d'installations à disposition, ils programmeraient l'escalade, la gymnastique et la lutte.

Pour conclure, nous retrouvons différents facteurs qui influent la programmation des professeurs des écoles de la circonscription. Il y a, tout d'abord, les facteurs locaux tels que le matériel et les installations. Ce sont les deux principaux facteurs qui entrent en compte dans une programmation. Les facteurs pédagogiques sont également une base pour programmer certaines activités par le fait que la programmation soit réfléchie en équipe et surtout avec les collègues de cycle. Cependant, certains préfèrent programmer leurs activités personnellement.

2) Résultats vis-à-vis des études du secondaire

Nous avons pu voir que deux études importantes ont été menées dans le secondaire avec Benhaïm Grosse et Yancy Dufour. Il est alors intéressant de faire côtoyer ces résultats avec celle de ma propre étude.

Yancy Dufour, dans son étude, montrait quels facteurs étaient les plus importants pour les enseignants du secondaire pour la programmation en EPS. Le premier était les contraintes avec les installations, le matériel, la météo. Nous avons pu voir que, dans l'étude, ce facteur est indéniablement à prendre en compte au vu des résultats. La totalité des enseignants pensent que ces facteurs entrent en jeu dans la programmation en EPS. Pour les autres facteurs évoqués qui sont les programmes avec l'équilibre des APSA, l'évaluation ; les élèves avec l'âge, la motivation, les représentations ; les professeurs : compétences, goûts. Je n'ai pas traité particulièrement cela même si les enseignants de la circonscription pensent que le facteur élève n'entre pas le plus en compte.

Comme Yancy Dufour le dit dans son étude, les élèves ne sont pas au centre des préoccupations mais les installations restent un problème majeur.

Comme nous avons pu le voir dans les réponses sur les APSA enseignées, certaines sont plus enseignées que d'autres. Comme le dit Yancy Dufour, la variété des programmes n'est pas totalement respectée. Ceci nous avons pu le voir en comparant les domaines d'activités et les différentes compétences où nous notons certaines différences importantes.

Ensuite, il est intriguant de faire la relation entre le panel des APSA proposées de Yancy Dufour avec celles de l'étude réalisée sur la circonscription d'Avion-Méricourt-Sallaumines. Par ordre, nous retrouvons chez Yancy Dufour : la course de durée, la gymnastique, le volley, le tennis de table, la lutte, le handball, le basket-ball, la natation, l'acrosport. Avant de regarder quels sont les mêmes APSA enseignées, il faut noter que l'étude de Yancy Dufour se déroule dans le secondaire alors que celle-ci est réalisée dans le primaire. Si nous comparons, nous retrouvons 7 APSA dans le classement des dix premières. Il y a la course de durée, le badminton, la gymnastique, la lutte, le handball, la natation, l'acrosport. Cependant, il faut souligner que ces APSA ne se trouvent pas du tout dans les mêmes places dans les deux classements à part la course de durée qui est première des deux côtés. Par exemple, la natation, qui est seconde dans l'étude de la circonscription, se retrouve dixième dans le secondaire. Nous pouvons voir que même si nous retrouvons de nombreuses APSA, leur classement peut être très différent entre le primaire et le secondaire.

Puis, il est intéressant de regarder l'étude de Benhaïm Grosse où nous trouvons aussi un classement des APSA qui seraient souhaitées. Nous trouvons en première position l'escalade. Ceci est intéressant car nous la retrouvons en haut des classements des APSA qui voudraient être enseignées s'il y avait plus de matériel et d'installations à disposition. Pour les autres APSA, nous ne retrouvons pas de véritables similitudes car il est cité le VTT, le canoë kayak, les arts du cirque, le ski alpin, la voile, la planche à voile, le stretching step aérobic, la musculation, le roller. Ces APSA ne pourraient pas être enseignées dans cette circonscription.

VII) Critique du questionnaire et évolutions qui auraient pu être apportées à l'étude

Après avoir récupéré ces 74 questionnaires et avoir consulté les différents éléments de réponses de chaque enseignant de la circonscription Avion-Méricourt-Sallaumines, il est possible de critiquer certaines questions de ce questionnaire. Mais avant cela, je voudrais revenir sur la façon dont les questionnaires ont été distribués. J'ai distribué 130 questionnaires au total. Tous les enseignants des écoles élémentaires de la circonscription ont pu répondre à ce questionnaire. Sur ces 130 questionnaires, comme j'ai pu le dire précédemment, 74 enseignants les ont remplis. C'est un taux de réponse assez bon. Sur la forme, ce questionnaire était composé de 23 questions. Ce nombre était peut-être trop important pour certains des enseignants. Lorsque j'ai distribué les questionnaires dans les écoles via les directeurs, certains d'entre eux m'ont dit que le nombre de questions allaient peut-être rebuter certains de leurs collègues. Mais lorsque je suis revenu dans chaque école pour rechercher ces dits questionnaires, chacun d'eux m'ont dit que, tout compte fait, les questions ne prenaient pas trop de temps. Certains autres directeurs m'ont précisé que des enseignants n'avaient pas eu le temps. Pour chaque école, j'ai laissé entre une à deux semaines pour y répondre puis pour ceux que je n'avais pas récupéré, j'ai essayé de relancer plusieurs fois pour tenter d'en récupérer un peu plus.

Ensuite, pour en revenir, aux questions, il est possible de se poser si le choix des questions ouvertes pour certaines questions était approprié. Il est à noter que pour de nombreuses questions, même s'il était possible de développer leurs réponses, peu de professeurs des écoles de la circonscription l'ont fait. Leurs réponses étaient plutôt brèves. Toutefois, il faut souligner que certains des professeurs ont approfondi leurs réponses et m'ont permis d'interpréter plus facilement les différentes réponses.

Après, je vais revenir sur la critique des questions que j'avais évoqué au début de cette sous-partie. Tout d'abord, une question importante, que je n'ai pas posée, est si les enseignants étaient des hommes ou des femmes. En haut du questionnaire, j'ai réalisé un encadré avec le nom, le prénom des enseignants puis l'école et la ville de l'école. Je pensais qu'en faisant cela, j'aurai le sexe de chaque personne. Pourtant, certaines personnes n'ont pas inscrit leur nom et prénom. C'est pourquoi, après coup, il aurait été intéressant de poser cette question. Pour certains d'entre eux, j'ai pu réussir à les avoir mais pour d'autres non. Au total, il m'a manqué le sexe de 13 enseignants.

Une autre question où je voudrais revenir c'est la question de la situation géographique de l'établissement. Je voulais par cette question savoir si le fait que l'établissement soit placé dans des quartiers plus sensibles ou en centre-ville puisse avoir une répercussion sur la programmation des activités. J'ai pu remarquer par les réponses des enseignants qu'ils n'avaient pas compris le sens de ma question et avaient répondu autrement. Il n'y a qu'un seul professeur qui a compris ce que je sous-entendais par cette question ce qui est très peu. Dans ce cas-là, il aurait fallu reformuler cette question plus précisément. Beaucoup d'enseignants ont évoqués les installations, le matériel pour répondre à cette question.

Après, sur les questions, d'ordre pédagogique, j'ai posé la question : « Est-ce que la programmation des APSA découle de choix personnels ?». Il aurait pu être intéressant de développer cette question en ajoutant d'autres questions tels que comment la réalisez-vous ? Quels supports utilisez-vous ? Ceci pour se rendre compte, comment l'enseignant réalise cette programmation avec le nombre important d'activités à disposition.

Il aurait pu être possible, ensuite, d'intégrer d'autres questions. Mais cette réflexion m'est venue, seulement, après avoir lu les réponses d'enseignants. Des questions se mêlant avec une autre question comme je l'ai expliqué juste avant ou même des questions plus générales. Il y a une question importante que je n'ai pas posée, elle est de savoir quels facteurs agissent le plus selon les enseignants. J'aurai pu demander entre les installations et le matériel, le goût et les compétences des enseignants, les besoins des élèves, les programmes de les ranger par ordre décroissant. On aurait pu alors avoir un classement de ces facteurs. Cependant, par les questions, nous avons pu observer que des facteurs comme le matériel et les installations étaient très importants. Il aurait été intéressant de pouvoir classer ces facteurs selon les réponses des enseignants. A ce moment-là, j'aurai pu me servir des différents facteurs qu'énonçaient Yancy Dufour et Benhaïm Grosse dans leurs propres études qui se déroulaient dans le secondaire.

Conclusion

Tout d'abord je vais rappeler l'objet d'étude de ce mémoire qui était la programmation des APSA en EPS à l'école élémentaire. Ce sujet n'avait jamais été traité à l'école élémentaire. Je me suis posé alors plusieurs questions pour former une problématique qui était : Quel vont être les choix des enseignants dans la programmation des APSA ? Les élèves sont-ils au cœur des choix des enseignants ? Au regard des programmes, quelles familles d'APSA vont être privilégiées ou quelle classification va être exploitée ? Est-ce que la programmation est influencée par des critères personnels tels que le parcours universitaire, l'âge, la pratique en club et dans quelles mesures ces critères influent-ils ? D'autres paramètres locaux entrent-ils en compte comme le contexte socio-culturel, les installations ou le matériel dans cette programmation ? Ce contexte socio-culturel amènerait-il alors une programmation des APSA se basant sur des critères institutionnels, pédagogiques ou locaux ?

Pour répondre à ces questions, j'ai réalisé un recueil de données par questionnaires sur la circonscription Avion-Méricourt-Sallaumines. 129 questionnaires ont été distribués et 74 ont été rendus en main propre. J'ai privilégié cette technique à celle par internet. Les questionnaires ont permis de recueillir un nombre important d'informations par les questions ouvertes et fermées qui y étaient proposées.

Trois compétences du référentiel enseignant du B.O. hors-série n°3 du 5 juin 2008 ont pu être mises en relation directe avec mon sujet. En premier lieu, la compétence 3 - Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale – a été intéressante pour visualiser le problème de maîtrise disciplinaire pour certains enseignants. Puis, il était possible d'incorporer la compétence 4 – Concevoir et mettre en œuvre son enseignement – au niveau de la cohérence de ce qui est proposé en EPS. Ceci a été vu par le fait que certaines installations ou le matériel ne sont pas accessibles ce qui freine certaines programmations d'enseignants. Enfin, nous pouvons également citer la compétence 10 – Se former et innover – ceci en relation avec la programmation et l'enseignement des professeurs des écoles. Un enseignant se doit de faire évoluer ces enseignements en fonction des programmes. Les programmes en EPS permettent d'entrevoir un riche éventail d'activités qui pourraient être planifiables.

J'ai effectué l'analyse des données en observant les facteurs qui pouvaient influencer ou non la programmation. Nous avons pu voir que les installations, le matériel, les années d'enseignements, les critères pédagogiques pouvaient influencer la

programmation des enseignants. En ce qui concerne le contexte socio-culturel et les élèves, nous avons vu qu'ils n'entraient pas en compte dans le choix des professeurs. Il est nécessaire également de préciser que la formation avec le parcours universitaire et le sexe des professeurs peuvent être des facteurs comme ils peuvent ne pas l'être. J'ai mis alors en relation ces différents résultats avec les études menées dans le secondaire par Benhaïm Grosse et Yancy Dufour.

Je voudrais parler maintenant des limites de ce mémoire. Certaines contraintes sont apparues. Je veux, d'abord, parler de l'année universitaire. Avec la modification du concours du concours de recrutement des professeurs des écoles, le temps de travail pour travailler sur le mémoire a diminué. Nous avons perdu un mois ce qui aurait pu être intéressant pour approfondir certaines notions que j'expliquerais ensuite. De plus, le fait de devoir se préparer aux oraux du CRPE nécessite de conclure ce mémoire le plus tôt possible. Ceci entre alors en compte dans l'élaboration du mémoire. Il aurait pu être intéressant dans cette étude de réaliser des entretiens avec un temps plus grand. Cela n'a pu être possible par le fait que le nombre de questionnaires à analyser était vraiment important. Les entretiens auraient pu permettre un approfondissement des questionnaires. Ils auraient eu un but réel car ils auraient permis de développer certaines informations recueillies dans les questionnaires. Si j'avais pu en réaliser, je me serais basé sur un nombre de deux ou trois entretiens. Il aurait fallu qu'ils soient parfaitement ciblés vis-à-vis des réponses de programmation des enseignants. Il serait, par exemple, pertinent de s'intéresser à un enseignant ayant une programmation qui s'appuie sur des APSA moins enseignées ou encore à un enseignant qui ne dispose pas d'installations, de matériel pour mettre en place ce qu'il aimerait faire et de son vécu personnel dans une pratique. Il est envisageable de voir ces entretiens sous différents buts selon les informations intéressantes recueillies par le questionnaire. C'est pour cela que les questionnaires doivent être bien analysés pour créer une passerelle entre ces deux entités que sont le questionnaire et l'entretien.

L'analyse des questionnaires m'a permis de trouver plusieurs questionnaires intéressants. J'aurais pu rencontrer deux ou trois de ces enseignants. Il aurait pu également être intéressant de rencontrer le conseiller pédagogique de circonscription spécialisé en EPS car il aurait pu me renseigner sur différentes informations au niveau des critères pédagogiques et institutionnels, par exemple, avec les animations pédagogiques qu'il soumet.

Toutefois, avec ce temps court pour élaborer le mémoire, je pense avoir répondu aux questions que je me posais. Je pense que c'est une expérience enrichissante. Le fait d'avoir un objectif déterminé et pouvoir le réaliser est extrêmement bénéfique. De plus, ceci sera intéressant pour ma future pratique en tant que professeur des écoles. J'essayerais d'adopter une programmation la plus originale possible, intéressante et motivante vis-à-vis des élèves. Il sera alors intéressant pour moi de me confronter aux différents facteurs de programmation que j'ai énoncé et qui pourront avoir un rôle déterminant pour ma programmation des APSA en EPS.

Bibliographie

Amicale des enseignants d'EPS (1980) « L'activité physique de l'enfant », Amicale EPS et Revue EPS, 2ème édition.

Benhaïm-Grosse J. (2007), « Image du sport scolaire et pratiques d'enseignement au collège et au lycée, 2005-2006 », Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), Les dossiers, n°190, 75-92.

Demaizière D. (2008), « L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-interprétations, ajustement de sens », Laboratoire Printemps, CNRS.

Dufour Y. (2006), « Gérer motivation et apprentissage en EPS, de la programmation d'APSA… à la situation d'apprentissage » sous la direction de Yancy Dufour, AEEPS Régionale de Lille - FSSEP Lille 2.

Foulquie P. (1971), Dictionnaire de la langue pédagogique, Presse Universitaire de France (PUF), p. 384.

Gence B. (2006), Programmation et programme : bref aperçu historique *in* Dufour Y., Ed., Gérer motivation et apprentissage en EPS, de la programmation d'APSA… à la situation d'apprentissage. AEEPS Régionale de Lille - FSSEP Lille 2.

Moniot P & Reichert F. (2009), « EPS au cycle 3, séquences d'apprentissage pour valoriser les progrès », CRDP Bretagne.

Pierron M. (1992), Pédagogie des activités physiques et du sport, Revue EPS, p.40.

Programme de l'école élémentaire. B.O HS n°1 du 14 février 2002

Programme de l'école élémentaire. B.O HS n°3 du 19 juin 2008

Bibliographie Internet

Becker A. in Dhellemmes (2006), « L'EPS : une culture scolaire des APSA ? Pour une approche culturaliste ouverte »

Dhellemmes (2006), « L'EPS : une culture scolaire des APSA ? Pour une approche culturaliste ouverte ».

http://www.ac-grenoble.fr/aeeps/wp-content/actions/12_06/grenoble.pdf

Annexe 1

NOM : ……	**PRENOM : ……**
ECOLE : ……	**Ville : ……..**

Bonjour, je suis Alexandre CECAK, étudiant en deuxième année de Master SMEEF à l'IUFM d'ARRAS. Je fais une enquête dans le cadre d'un mémoire universitaire à visée professionnelle dont l'étude a un intérêt professionnel et scientifique.

Cette enquête a pour sujet : La programmation des activités physiques sportives et artistiques (APSA) en Education Physique et Sportive (EPS). Elle sera menée sur une circonscription précise, celle d'Avion- Méricourt- Sallaumines. Les informations issues du questionnaire demeureront anonymes. Ce travail ne consiste pas en un jugement de valeurs mais à s'intéresser à un sujet peu traité à l'école primaire et pour mieux comprendre les pratiques d'enseignement, je souhaiterais recueillir des témoignages de professeur des écoles. Le traitement de mon sujet repose sur un taux de réponse qui conditionnera la faisabilité de mon étude. Il vous faudra dix minutes pour répondre à ces questions. Le travail final pourra être consultable si vous le désirez en vous envoyant un exemplaire du mémoire. Je vous remercie pour l'attention portée à ce travail et vous prie, mesdames, messieurs, de recevoir mes salutations les plus distinguées.

Je vous laisse mon adresse mail si vous souhaitez avoir plus d'informations : alexandre.cecak@laposte.net.

Le questionnaire comporte deux types de questions. Tout d'abord, des questions fermées où vous pouvez répondre en cochant oui ou non. Parfois, il vous sera demandé plus de précision si vous répondez oui. Ensuite, des questions ouvertes où vous pourrez développer vos réponses.

Questions d'ordre individuel

1) Dans quel cycle enseignez-vous? …….

2) Depuis combien d'années enseignez-vous? ……

3) Quel est votre parcours universitaire ? Quel type de licence avez-vous obtenue ? ……

4) Avez-vous un master ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, lequel? ……

5) Est-ce que vous pensez que votre formation oriente les activités que vous enseignez ? ……

6) Quelles APSA enseignez-vous ?

…….....
.....

7) Est-ce que selon vous, le fait d'être un homme ou une femme influence vos choix pour des activités ? (par exemple, la danse à connotation plus féminine ou le football à connotation plus masculine)

……
……

8) Est-ce que vous pratiquez une ou plusieurs activités physiques en milieu fédéral ou associatif ?
Oui ☐ Non ☐ Si oui lesquelles ?
……...

9) Ces activités influencent-ils vos choix en terme de programmation des APSA ?

……
……

Questions d'ordre contextuel (environnement)

10) Est-ce que le contexte de l'établissement et, plus particulièrement, sa situation locale, géographique entre en compte dans vos choix d'activités ? Oui ☐ Non ☐ Si oui comment?

……
……

11) Est-ce que le profil des élèves entre en compte dans ces choix d'activités ?

……
……

12) Quelles sont les installations que vous avez à disposition mais que vous n'utilisez pas ou que vous ne pouvez pas utiliser ?

……
……

13) Est ce que vous pensez avoir toutes les installations possibles à votre disposition ? Ou au contraire, les installations sont-elles trop lointaines ou absentes ?

……

14) Si vous aviez des installations supplémentaires à votre disposition, quelles APSA aimeriez-vous programmer ?

……
……

15) Pensez-vous que votre programmation dépend du matériel disponible? Oui ☐ ☐

16) Si un matériel plus vaste était à votre disposition, quel type d'APSA aimeriez-vous mettre en place ?

……
……

17) Est-ce que le contexte socio-culturel influence-t-il vos choix de programmation ? (par exemple, le football avec le RC Lens ou un sport qui est très présent dans la ville) Oui ☐ Non ☐ Si oui lequel ?

……

Questions d'ordre institutionnel

18) Y a-t-il un projet d'EPS dans l'école ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, est-ce que ce projet d'EPS influe sur le choix des APSA ?

……

19) Dans quelles mesures, les programmes influencent-ils vos choix en matière de programmation des APSA? Quels types de familles d'APSA (ou quelles familles) privilégiez-vous ?

……
……

20) Est-ce que vous tenez compte de conseils donnés par le conseiller pédagogique ou l'inspecteur sur les APSA pour en programmer certaines ?

……
……

Question d'ordre pédagogique

21) Est-ce que la programmation des APSA se fait en concertation avec l'équipe pédagogique ?

……
……

22) Est-ce que votre programmation des APSA se fait en fonction des cycles à l'école élémentaire en concertation avec vos collègues de cycle?

Oui ☐ Non ☐

23) Est-ce que la programmation des APSA découle de choix personnels ?

……

Annexe 2

NOM : .. PRENOM : .....

ECOLE : ....Aragon – Triolet..... Ville : ....Avion.....62210

Ecole ARAGON-TR
Rue des Flandr
62210 AVION
Tél. : 03.21.70.2

Bonjour, je suis Alexandre CECAK, étudiant en deuxième année de Master SMEEF à l'IUFM d'ARRAS. Je fais une enquête dans le cadre d'un mémoire universitaire à visée professionnelle dont l'étude a un intérêt professionnel et scientifique.

Cette enquête a pour sujet : La programmation des activités physiques sportives et artistiques (APSA) en Education Physique et Sportive (EPS). Elle sera menée sur une circonscription précise, celle d'Avion- Méricourt- Sallaumines. Les informations issues du questionnaire demeureront anonymes. Ce travail ne consiste pas en un jugement de valeurs mais à s'intéresser à un sujet peu traité à l'école primaire et pour mieux comprendre les pratiques d'enseignement, je souhaiterais recueillir des témoignages de professeur des écoles. Le traitement de mon sujet repose sur un taux de réponse qui conditionnera la faisabilité de mon étude. Il vous faudra dix minutes pour répondre à ces questions. Le travail final pourra être consultable si vous le désirez en vous envoyant un exemplaire du mémoire. Je vous remercie pour l'attention portée à ce travail et vous prie, mesdames, messieurs, de recevoir mes salutations les plus distinguées.

Je vous laisse mon adresse mail si vous souhaitez avoir plus d'informations : alexandre.cecak@laposte.net.

Le questionnaire comporte deux types de questions. Tout d'abord, des questions fermées où vous pouvez répondre en cochant oui ou non. Parfois, il vous sera demandé plus de précision si vous répondez oui. Ensuite, des questions ouvertes où vous pourrez développer vos réponses.

Questions d'ordre individuel

1) Dans quel cycle enseignez-vous? ....cycle 2.....

2) Depuis combien d'années enseignez-vous? ..9 ans.....

3) Quel est votre parcours universitaire ? Quel type de licence avez-vous obtenue ?
.....Deug S.V.T..... Licence de biologie.....

4) Avez-vous un master ? Oui ☐ Non ☒ Si oui, lequel? .....

5) Est-ce que vous pensez que votre formation oriente les activités que vous enseignez ?
.....oui.....

6) Quelles APSA enseignez-vous ?
.....acrosport.....
.....

7) Est-ce que selon vous, le fait d'être un homme ou une femme influence vos choix pour des activités ? (par exemple, la danse à connotation plus féminine ou le football à connotation plus masculine)

.....non.....

8) Est-ce que vous pratiquez une ou plusieurs activités physiques en milieu fédéral ou associatif ?
Oui ☐ Non ☒ Si oui lesquelles ?

.....

9) Ces activités influencent-ils vos choix en terme de programmation des APSA ?

.....

Questions d'ordre contextuel (environnement)

10) Est-ce que le contexte de l'établissement et, plus particulièrement, sa situation locale, géographique entre en compte dans vos choix d'activités ? Oui ☐ Non ☒ Si oui comment?

.....

11) Est-ce que le profil des élèves entre en compte dans ces choix d'activités ?

.....oui.....

12) Quelles sont les installations que vous avez à disposition mais que vous n'utilisez pas ou que vous ne pouvez pas utiliser ?

.....

13) Est ce que vous pensez avoir toutes les installations possibles à votre disposition ? Ou au contraire, les installations sont-elles trop lointaines ou absentes ?

.....oui.....

14) Si vous aviez des installations supplémentaires à votre disposition, quelles APSA aimeriez-vous programmer ?

.....

15) Pensez-vous que votre programmation dépend du matériel disponible? Oui ☒ Non ☐

16) Si un matériel plus vaste était à votre disposition, quel type d'APSA aimeriez-vous mettre en place ?

.....
.....

17) Est-ce que le contexte socio-culturel influence-t-il vos choix de programmation ? (par exemple, le football avec le RC Lens ou un sport qui est très présent dans la ville) Oui ☐ Non ☒ Si oui lequel ?

.....

Questions d'ordre institutionnel

18) Y a-t-il un projet d'EPS dans l'école ? Oui ☒ Non ☐ Si oui, est-ce que ce projet d'EPS influe sur le choix des APSA ?

.....non.....

19) Dans quelles mesures, les programmes influencent-ils vos choix en matière de programmation des APSA? Quels types de familles d'APSA (ou quelles familles) privilégiez-vous ?

.....
.....

20) Est-ce que vous tenez compte de conseils donnés par le conseiller pédagogique ou l'inspecteur sur les APSA pour en programmer certaines ?

.....oui.....
.....

Question d'ordre pédagogique

21) Est-ce que la programmation des APSA se fait en concertation avec l'équipe pédagogique ?

.....non.....
.....

22) Est-ce que votre programmation des APSA se fait en fonction des cycles à l'école élémentaire en concertation avec vos collègues de cycle?

Oui ☐ Non ☒

23) Est-ce que la programmation des APSA découle de choix personnels ?

.....oui.....

Ecole ARAGON-TRIOLET
Rue des Flandres
62210 AVION
Tél. : 03.21.70.23.59

NOM : ... PRENOM : ...
ECOLE : Aragon Triolet Ville : AVION

Bonjour, je suis Alexandre CECAK, étudiant en deuxième année de Master SMEEF à l'IUFM d'ARRAS. Je fais une enquête dans le cadre d'un mémoire universitaire à visée professionnelle dont l'étude a un intérêt professionnel et scientifique.

Cette enquête a pour sujet : La programmation des activités physiques sportives et artistiques (APSA) en Education Physique et Sportive (EPS). Elle sera menée sur une circonscription précise, celle d'Avion- Méricourt- Sallaumines. Les informations issues du questionnaire demeureront anonymes. Ce travail ne consiste pas en un jugement de valeurs mais à s'intéresser à un sujet peu traité à l'école primaire et pour mieux comprendre les pratiques d'enseignement, je souhaiterais recueillir des témoignages de professeur des écoles. Le traitement de mon sujet repose sur un taux de réponse qui conditionnera la faisabilité de mon étude. Il vous faudra dix minutes pour répondre à ces questions. Le travail final pourra être consultable si vous le désirez en vous envoyant un exemplaire du mémoire. Je vous remercie pour l'attention portée à ce travail et vous prie, mesdames, messieurs, de recevoir mes salutations les plus distinguées. *

Je vous laisse mon adresse mail si vous souhaitez avoir plus d'informations : alexandre.cecak@laposte.net.

Le questionnaire comporte deux types de questions. Tout d'abord, des questions fermées où vous pouvez répondre en cochant oui ou non. Parfois, il vous sera demandé plus de précision si vous répondez oui. Ensuite, des questions ouvertes où vous pourrez développer vos réponses.

Questions d'ordre individuel

1) Dans quel cycle enseignez-vous? Cycle III

2) Depuis combien d'années enseignez-vous? ≈ 28 ans (déjà ! ou seulement ...)

3) Quel est votre parcours universitaire ? Quel type de licence avez-vous obtenue ?
1ère année de DEUG d'histoire

4) Avez-vous un master ? Oui ☐ Non ☒ Si oui, lequel? ...
(juste le "CAP" d'instit. !)

5) Est-ce que vous pensez que votre formation oriente les activités que vous enseignez ?
Oui et non ! (Je suis pure "Ch'ti" pourtant...)

6) Quelles APSA enseignez-vous ?

Cette année, au programme : Athlétisme - Endurance - Handball - Natation - Gym (ou acro peut-être) - Hockey (Initiation à l'escalade, au cyclo, au badminton si possible !)

* J'ai voulu répondre avec précision donc j'ai mis plus que 10 minutes. (Mea Culpa !)

7) Est-ce que selon vous, le fait d'être un homme ou une femme influence vos choix pour des activités ? (par exemple, la danse à connotation plus féminine ou le football à connotation plus masculine)

Je ne fais ni danse, ni football (à mon niveau !) ..... Qui est-ce que ça veut dire ??? Sérieusement je pense que oui (un peu)

8) Est-ce que vous pratiquez une ou plusieurs activités physiques en milieu fédéral ou associatif ?
Oui ☐ Non ☒ Si oui lesquelles ?
Si seulement je trouvais le temps ! Je le cherche toujours !

9) Ces activités influencent-ils vos choix en terme de programmation des APSA ?

Non (mais je dois être sportive de cœur (ou dans l'âme) pour essayer d'en faire autant.....

Questions d'ordre contextuel (environnement)

10) Est-ce que le contexte de l'établissement et, plus particulièrement, sa situation locale, géographique entre en compte dans vos choix d'activités ? Oui ☒ Non ☐ Si oui comment?

Les infrastructures sont nombreuses et à proximité (une chance mais aussi une politique de la ville) ..... (et personnelle)

11) Est-ce que le profil des élèves entre en compte dans ces choix d'activités ?

Oui certains sont en surpoids, d'autres ont besoin de se "défoules". Il est évident que presque tous aiment le(s) sport(s)

12) Quelles sont les installations que vous avez à disposition mais que vous n'utilisez pas ou que vous ne pouvez pas utiliser ?

Par manque de temps, le DOJO, le Parc des Glissoires... Par "crainte" la piste de skate ou roller (mais est-elle adaptable pour des élèves de cycle III ?)

13) Est ce que vous pensez avoir toutes les installations possibles à votre disposition ? Ou au contraire, les installations sont-elles trop lointaines ou absentes ?

On peut toujours avoir plus mais nous sommes déjà bien équipés.

14) Si vous aviez des installations supplémentaires à votre disposition, quelles APSA aimeriez-vous programmer ?

Nous n'utilisons pas toutes celles que nous avons, alors... je suis à court d'idées mais ouverte à toutes suggestions.....

15) Pensez-vous que votre programmation dépend du matériel disponible? Oui ☒ Non ☐

16) Si un matériel plus vaste était à votre disposition, quel type d'APSA aimeriez-vous mettre en place ?

A cette question je réponds de façon plus large que les APSA. Pour nos élèves de milieu modeste, leur faire découvrir les activités de montagne me plairait. (mais là, le matériel rejoint le financier.) Pour l'avoir déjà fait, l'expérience est inoubliable.)

17) Est-ce que le contexte socio-culturel influence-t-il vos choix de programmation ? (par exemple, le football avec le RC Lens ou un sport qui est très présent dans la ville)

Oui ☐ Non ☒ Si oui lequel ?

(La "Gaillette" est à 500 m de l'école mais nous n'en profitons plus depuis quelques années.).

Questions d'ordre institutionnel

18) Y a-t-il un projet d'EPS dans l'école ? Oui ☒ Non ☐ Si oui, est-ce que ce projet d'EPS influe sur le choix des APSA ?

oui (il ne manquerait plus que notre projet dorme dans un tiroir!!!)

19) Dans quelles mesures, les programmes influencent-ils vos choix en matière de programmation des APSA? Quels types de familles d'APSA (ou quelles familles) privilégiez-vous ?

Nous essayons sur le cycle d'avoir pratiqué une activité de chaque domaine avec pourtant 2 priorités : la natation de la maternelle au CM2 et le Hand du CE2 au CM2.

20) Est-ce que vous tenez compte de conseils donnés par le conseiller pédagogique ou l'inspecteur sur les APSA pour en programmer certaines ?

oui par exemple suite à une animation Hockey je pratique l'activité depuis quelques années.

Question d'ordre pédagogique

21) Est-ce que la programmation des APSA se fait en concertation avec l'équipe pédagogique ?

Bien sûr évidemment (encore plus à l'heure actuelle où on nous demande de travailler ensemble, en équipe)

22) Est-ce que votre programmation des APSA se fait en fonction des cycles à l'école élémentaire en concertation avec vos collègues de cycle?

Oui ☒ Non ☐

23) Est-ce que la programmation des APSA découle de choix personnels ?

Parfois oui quand même (il faut savoir se faire plaisir pour être un enseignant "épanoui".)

Bonne réception, Bon courage (il en faut!)
Bonne continuation et tous mes vœux de réussite vous accompagnent. Cordialement Pascale

NOM : . PRENOM : . (Directrice)

ECOLE : Henri Wallon Ville : AVION

Bonjour, je suis Alexandre CECAK, étudiant en deuxième année de Master SMEEF à l'IUFM d'ARRAS. Je fais une enquête dans le cadre d'un mémoire universitaire à visée professionnelle dont l'étude a un intérêt professionnel et scientifique.

Cette enquête a pour sujet : La programmation des activités physiques sportives et artistiques (APSA) en Education Physique et Sportive (EPS). Elle sera menée sur une circonscription précise, celle d'Avion- Méricourt- Sallaumines. Les informations issues du questionnaire demeureront anonymes. Ce travail ne consiste pas en un jugement de valeurs mais à s'intéresser à un sujet peu traité à l'école primaire et pour mieux comprendre les pratiques d'enseignement, je souhaiterais recueillir des témoignages de professeur des écoles. Le traitement de mon sujet repose sur un taux de réponse qui conditionnera la faisabilité de mon étude. Il vous faudra dix minutes pour répondre à ces questions. Le travail final pourra être consultable si vous le désirez en vous envoyant un exemplaire du mémoire. Je vous remercie pour l'attention portée à ce travail et vous prie, mesdames, messieurs, de recevoir mes salutations les plus distinguées.

Je vous laisse mon adresse mail si vous souhaitez avoir plus d'informations : alexandre.cecak@laposte.net.

Le questionnaire comporte deux types de questions. Tout d'abord, des questions fermées où vous pouvez répondre en cochant oui ou non. Parfois, il vous sera demandé plus de précision si vous répondez oui. Ensuite, des questions ouvertes où vous pourrez développer vos réponses.

Questions d'ordre individuel

1) Dans quel cycle enseignez-vous? Cycle 3 (Classe de CE2/CM1)

2) Depuis combien d'années enseignez-vous? 20 ans

3) Quel est votre parcours universitaire ? Quel type de licence avez-vous obtenue ? Maîtrise LVE Allemand

4) Avez-vous un master ? Oui ☐ Non ☒ Si oui, lequel? .....

5) Est-ce que vous pensez que votre formation oriente les activités que vous enseignez ? non

6) Quelles APSA enseignez-vous ?

Athlétisme + course longue / Sports Co (Hockey - Rugby - Handball - Football) / Cyclotourisme / Natation / Danse.

7) Est-ce que selon vous, le fait d'être un homme ou une femme influence vos choix pour des activités ? (par exemple, la danse à connotation plus féminine ou le football à connotation plus masculine)

non

8) Est-ce que vous pratiquez une ou plusieurs activités physiques en milieu fédéral ou associatif ?
Oui ☒ Non ☐ Si oui lesquelles ? Cyclisme

9) Ces activités influencent-ils vos choix en terme de programmation des APSA ?

non

Questions d'ordre contextuel (environnement)

10) Est-ce que le contexte de l'établissement et, plus particulièrement, sa situation locale, géographique entre en compte dans vos choix d'activités ? Oui ☐ Non ☒ Si oui comment?

11) Est-ce que le profil des élèves entre en compte dans ces choix d'activités ?

non

12) Quelles sont les installations que vous avez à disposition mais que vous n'utilisez pas ou que vous ne pouvez pas utiliser ?

Salle de Tennis et Tennis de Table utilisables mais le matériel appartenant au Collège de secteur, nous ne pouvons pas l'utiliser (il faudrait transporter notre matériel)

13) Est-ce que vous pensez avoir toutes les installations possibles à votre disposition ? Ou au contraire, les installations sont-elles trop lointaines ou absentes ?

1 salle de gym trop lointaine / 1 salle en attente de rénovation.

14) Si vous aviez des installations supplémentaires à votre disposition, quelles APSA aimeriez-vous programmer ?

gym - escalade

15) Pensez-vous que votre programmation dépend du matériel disponible? Oui ☒ Non ☐

16) Si un matériel plus vaste était à votre disposition, quel type d'APSA aimeriez-vous mettre en place ?

activités type Kinball, Teteka

17) Est-ce que le contexte socio-culturel influence-t-il vos choix de programmation ? (par exemple, le football avec le RC Lens ou un sport qui est très présent dans la ville)
Oui ☐ Non ☒ Si oui lequel ?

Questions d'ordre institutionnel

18) Y a-t-il un projet d'EPS dans l'école ? Oui ☒ Non ☐ Si oui, est-ce que ce projet d'EPS influe sur le choix des APSA ?

Oui. la Programmation école dépend du calendrier des rencontres USEP de circonscription et départemental. (Je suis Déléguée USEP)

19) Dans quelles mesures, les programmes influencent-ils vos choix en matière de programmation des APSA? Quels types de familles d'APSA (ou quelles familles) privilégiez-vous ?

20) Est-ce que vous tenez compte de conseils donnés par le conseiller pédagogique ou l'inspecteur sur les APSA pour en programmer certaines ?

La Déléguée travaille avec le conseiller Pédagogique EPS. Le calendrier est communiqué à toutes les écoles qui programment souvent en fonction de celui-ci.

Question d'ordre pédagogique

21) Est-ce que la programmation des APSA se fait en concertation avec l'équipe pédagogique ?

L'équipe pédagogique choisit ensemble les activités Cycle 2 et Cycle 3.

22) Est-ce que votre programmation des APSA se fait en fonction des cycles à l'école élémentaire en concertation avec vos collègues de cycle?

Oui ☒ Non ☐

23) Est-ce que la programmation des APSA découle de choix personnels ?

Uniquement pour le Cyclotourisme.

Annexe 3

		APSA enseignées				
Villes	Ecoles	Natation	Cyclo	Athlétisme	Handball	Football
Avion	Aragon Triolet	10	5	10	7	2
	Cachin	1	1	2	1	
	Cadras	2		1		
	J. Curie	3		5	2	
	Desnos Casanova	4		4	2	
	Wallon	4	1	5	2	1
	Mandela Rolland	5	1	6	2	1
Total Avion		29	8	33	16	4
Méricourt	Curie	3		4		
	Mandela	4		4	1	
	Mermoz	5	2	6	2	
	Pasteur	2		2	1	
	Saint Exupéry	3	2	3	2	
Total Méricourt		17	4	19	6	
Sallaumines	Barbusse					
	Basly	4		6	3	
	Jaurès	1		1	1	
	Zola	1		2	1	1
Total Sallaumines		6		9	5	1
Totaux		52	12	61	27	5
Pourcentage sur les APSA		13,70%	3,20%	16,05%	7,11%	13,16%
Pourcentage sur le nombre d'enseignants		70,27%	16,22%	82,43%	36,49%	6,76%

	APSA enseignées				
Villes	Ecoles	Expression corporelle	Acrosport	Jeux et sports co	Lutte
Avion	Aragon Triolet	2	3	3	4
	Cachin	2	1	1	2
	Cadras	1		2	
	J. Curie	3		4	2
	Desnos Casanova	1	1	3	
	Wallon	5		3	3
	Mandela Rolland	5	1	3	2
Total Avion		19	6	19	13
Méricourt	Curie	3		3	2
	Mandela	1	1	3	
	Mermoz	3	3	3	4
	Pasteur	3	1	1	1
	Saint Exupéry	1	1	2	2
Total Méricourt		11	6	12	9
Sallaumines	Barbusse				
	Basly	2	1	3	4
	Jaurès	1			
	Zola	1		1	
Total Sallaumines		6	1	4	4
Totaux		36	13	35	26
Pourcentage sur les APSA		9,47%	3,42%	9,21%	6,84%
Pourcentage sur le nombre d'enseignants		48,65%	17,57%	47,30%	35,16%

	APSA enseignées					
Villes	Ecoles	Gymnastique	Badminton	Hockey	Rugby	Course d'orientation
Avion	Aragon Triolet	8	3	3	2	1
	Cachin	1				
	Cadras	1				
	J. Curie	5	1	1		
	Desnos Casanova	3		2		2
	Wallon	1		4	1	
	Mandela Rolland	2		3	1	
Total Avion		21	4	13	4	3
Méricourt	Curie	2	1	1		
	Mandela	1	3	1		
	Mermoz	2	2	5	1	6
	Pasteur	3	1	1		1
	Saint Exupéry	1		3		1
Total Méricourt		9	7	11	1	8
Sallaumines	Barbusse					
	Basly	3	1	1	3	1
	Jaurès				1	
	Zola	1	1	1	1	
Total Sallaumines		4	2	2	5	1
Totaux		34	13	26	10	12
Pourcentage sur les APSA		8,95%	3,42%	6,84%	2,63%	3,20%
Pourcentage sur le nombre d'enseignants		45,95%	17,57%	35,16%	13,51%	16,22%

	APSA enseignées					
Villes	Ecoles	Jeux opposition	Basket	Roller	Kinball	Tennis
Avion	Aragon Triolet					
	Cachin					
	Cadras	1				
	J. Curie	3	1			
	Desnos Casanova	1				
	Wallon			2		
	Mandela Rolland	1			1	1
Total Avion		6	1	2	1	1
Méricourt	Curie		1			
	Mandela	3	1			
	Mermoz	1				
	Pasteur					
	Saint Exupéry					
Total Méricourt		4	2			
Sallaumines	Barbusse					
	Basly					
	Jaurès					
	Zola	1				
Total Sallaumines		1				
Totaux		11	3	2	1	1
Pourcentage sur les APSA		2,90%	0,79%	0,53%	0,26%	0,26%
Pourcentage sur le nombre d'enseignants		14,87%	4,05%	2,70%	1,35%	1,35%

	APSA enseignées			
Villes	Ecoles	Thèque	Jeux de raquettes	Ultimate
Avion	Aragon Triolet			
	Cachin			
	Cadras			
	J. Curie			
	Desnos Casanova			
	Wallon			
	Mandela Rolland			
Total Avion				
Méricourt	Curie	1	1	
	Mandela	1		
	Mermoz		1	2
	Pasteur			1
	Saint Exupéry			
Total Méricourt		2	2	3
Sallaumines	Barbusse			
	Basly	1		
	Jaurès			
	Zola			
Total Sallaumines		1		
Totaux		3	2	3
Pourcentage sur les APSA		0,79%	0,53%	0,79%
Pourcentage sur le nombre d'enseignants		4,05%	2,70%	4,05%

	APSA enseignées			
Villes	Ecoles	Pétéca	Cirque	Total
Avion	Aragon Triolet			
	Cachin			
	Cadras			
	J. Curie			
	Desnos Casanova			
	Wallon			
	Mandela Rolland			
Total Avion				193
Méricourt	Curie			
	Mandela			
	Mermoz			
	Pasteur	1	1	
	Saint Exupéry			
Total Méricourt		1	1	135
Sallaumines	Barbusse			
	Basly			
	Jaurès			
	Zola			
Total Sallaumines				52
Totaux		1	1	390
Pourcentage sur les APSA		0,26%	0,26%	100%
Pourcentage sur le nombre d'enseignants		1,35%	1,35%	100%

Annexe 4

Villes	Ecoles	Parcours universitaire
Avion	Aragon Triolet	Sciences du langage/ Bac S / Biologie Géologie / 2 Biologie / Lettres Modernes / Géographie / Histoire/ STAPS/ Chimie / SVT
	Cachin	Géographie / Pluri
	Cadras	Biologie Géologie / ?
	J. Curie	BTS comptabilité et gestion / Histoire / Sciences Economiques / Sciences de l'éducation / BTS Secrétariat Direction / DUT Gestion des entreprises et des administrations / LEA
	Desnos Casanova	Chimie / CPA instit /Lettres de l'éducation / Lettres classiques / BTS
	Wallon	SVT / LEA / LVE Allemand / Pluri / Biologie
	Mandela Rolland	Biologie Géologie / 2 Pluri / Musique / Espagnol Civilisation étrangère / Histoire / Anglais
Total Avion		4 Pluri / 3 Biologie Géologie / 3 Biologie / STAPS / Sciences de l'éducation
Méricourt	Curie	Physiques-Chimie / Sciences de l'éducation / Biologie Géologie / Pluri /Lettres modernes
	Mandela	2 Sciences de l'éducation / Psychologie / Enseignement 1er degré / Sciences Physiques
	Mermoz	BTS Tourisme loisirs / 3 Pluri / Biologie Géologie / Sciences de la Terre et de l'univers
	Pasteur	2 STAPS / Pluri
	Saint Exupéry	Psychologie / STAPS / Géographie / Pluri /
Total Méricourt		6 Pluri / 3 STAPS / 3 Sciences de l'éducation / 2 Biologie Géologie / …
Sallaumines	Barbusse	
	Basly	Sciences du langage / Sciences de l'éducation / Arts du Spectacle / 3 STAPS / Lettres modernes
	Jaurès	Sécurité Informatique / Lettres Modernes
	Zola	Diplôme éducateur jeune enfant / Anglais / Chimie
Total Sallaumines		3 STAPS / 2 Lettres modernes / …
Totaux		10 Pluri / 7 STAPS / 5 Biologie Géologie / 4 Sciences de l'éducation / 4 lettres modernes
		13,51% Pluri // 9,46% STAPS // 6,76 % Biologie Géologie …